RAPPORT D'ACTIVITÉ
2023



L'édito



Chère lectrice, cher lecteur,

Cette année marque les 30 ans de La Domitienne

Avec une pointe d'émotion, je mesure le chemin parcouru : au tout début de notre belle aventure, une seule secrétaire assurait les multitâches au sein de la Communauté de communes qui avait son siège à la bibliothèque de Maureilhan, sous la présidence de René Francès, professeur d'éducation physique, comme moi. Puis Michel Bozzarelli a pris les rênes pendant 12 ans et notre établissement a étendu ses compétences.

Succédant à ce dernier en 2013, je n'ai eu de cesse de placer la compétence économique en priorité cardinale, certain que la force de La Domitienne passait par la création et le développement des zones d'activités. L'inauguration de Via Europa, le premier parc, fut un moment d'émotion. Aujourd'hui encore, c'est mon combat quotidien et nous faisons des efforts considérables, pour doter ce territoire de nouveaux espaces, générateurs d'emploi et de dynamisme économique.

Autre émotion, la création du centre touristique et culturel du Malpas. Devenu depuis Office de Tourisme, il est le fer de lance de notre politique touristique, réelle force économique pour le développement de notre territoire, avec en ligne de mire l'obtention, dans quelques années j'espère, du label Grand Site de France.

L'autre challenge, il fallait donner une identité à la Communauté de communes, faire que chaque habitant de nos huit communes se sente aussi Domitien.

Cette identité est affirmée et inscrite dans le paysage de l'Ouest Biterrois. **Et c'est sur la culture et la diffusion culturelle** que nous nous sommes appuyés pour la renforcer et donner du sens à nos actions.

Au fil des années, la prise de compétences s'est accélérée et de nouveaux enjeux sont apparus. **La dimension environnementale, climatique**, la **gestion des déchets**, autant de sujets qui complexifient nos prises de décision.

Je suis fier du travail accompli avec les élus, le monde économique, les associations et je n'oublie pas l'ensemble de nos agents communautaires.

De nombreux défis nous attendent : l'économie circulaire, la valorisation des biodéchets, l'extension et la création de zones d'activités, l'habitat et le cadre de vie, la culture et la lecture publique, l'action sociale, le tourisme, la préservation de l'environnement, le Projet Alimentaire Territorial etc.

La Domitienne va continuer à rayonner, toujours au service de son territoire et de ses habitants, parce qu'elle est le meilleur instrument de solidarité.



Alain Caralp,
Président

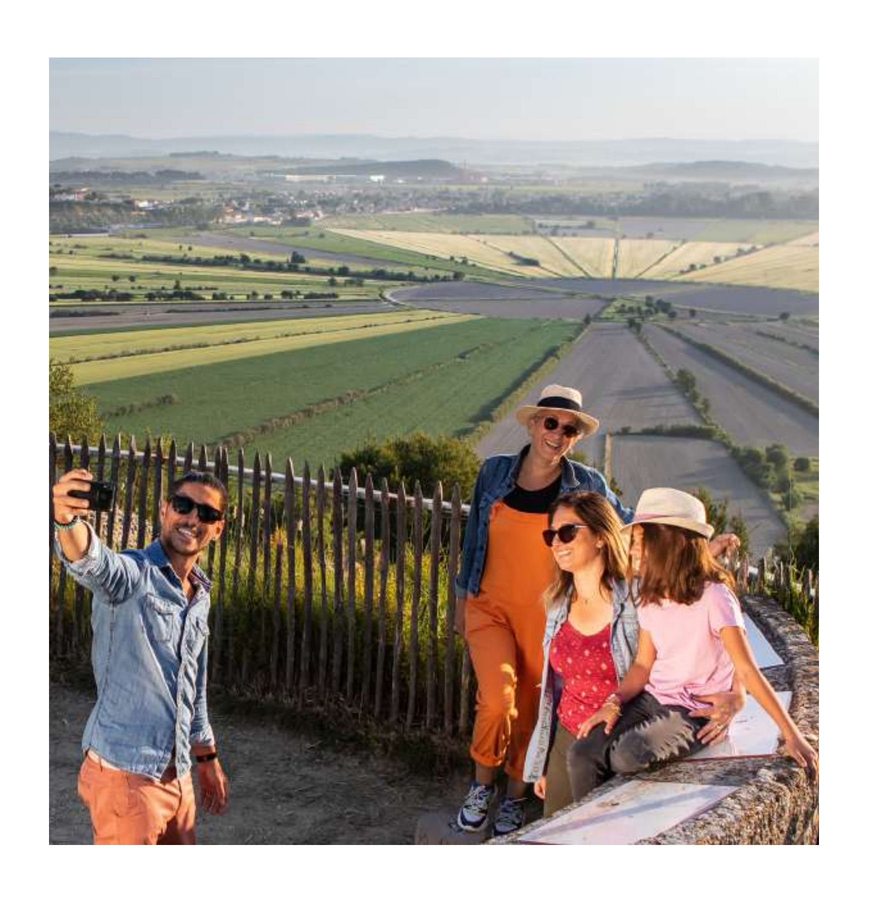
Sommaire

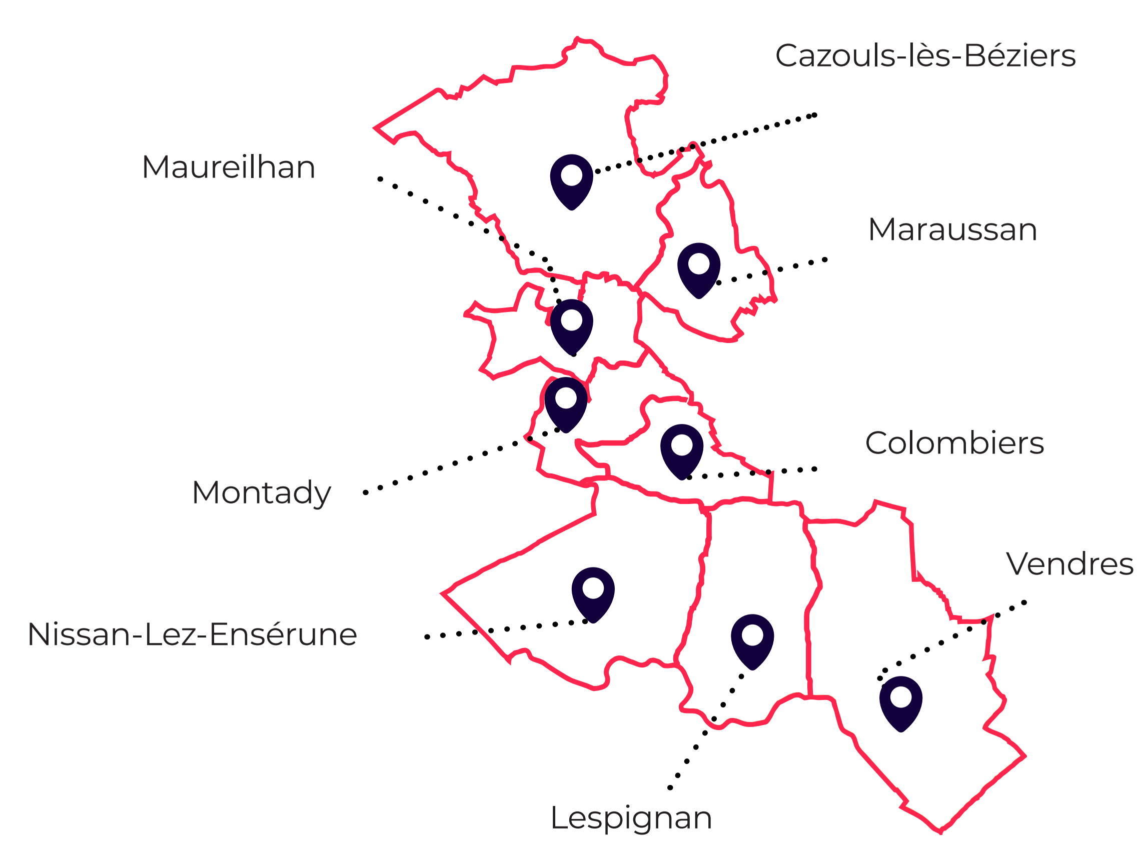
Histoire en bref

La Communauté de communes, créée en 1993, regroupe huit communes, où se cultive un art de vivre.

La Domitienne tire son nom de la plus ancienne voie romaine "Via Domitia" qui la traverse.

Entre terre et mer, à l'extrême ouest du département de l'Hérault, ce territoire au carrefour des civilisations et du patrimoine abrite l'Oppidum d'Ensérune, site gaulois parmi les plus importants du bassin Méditerranéen, le Canal du Midi doté d'un ouvrage unique, le tunnel du Malpas et ses voies superposées, l'étang asséché de Montady-Colombiers, unique en Europe.





Compétences

Les compétences obligatoires

Aménagement de l'espace
Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.

Développement économique
Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du code général des collectivités territoriales.
Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires.
Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs.

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Elaboration, coordination, mise en œuvre et évaluation d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Eau.

Assainissement des eaux usées.

Les compétences supplémentaires

Lecture publique.

Préservation et gestion durable et équilibrée de la nappe astienne.

Propreté urbaine par actions de balayage mécanique.

Création, entretien et fonctionnement d'une fourrière animale.

Manifestations culturelles réalisées en maîtrise d'ouvrage ou en co-maîtrise

d'ouvrage par l'établissement.

Protection et mise en valeur de l'environnement.

Politique du logement et du cadre de vie.

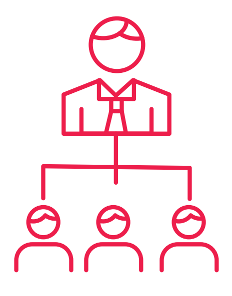
Action sociale d'intérêt communautaire.

Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes.

Les compétences facultatives

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Institution



Le Conseil de communauté de la mandature 2020/2026 est composé de 37 délégué(e)s communautaires.

Le Bureau communautaire est composé de 16 membres : 1 président, 7 Vice-présidents et 8 conseiller(e)s délégué(e)s.
Le président est élu par le Conseil communautaire. Il propose et met en œuvre la politique communautaire en exécutant les décisions prises par le Conseil.
Le Bureau communautaire examine les projets proposés par les commissions et les soumet à l'avis du Conseil de communauté. Il prépare les délibérations du Conseil communautaire.

Le Conseil communautaire est composé d'élu(e)s au suffrage universel, issu(e)s des conseils municipaux des communes membres.

LES COMMISSIONS

Elles sont au nombre de 7. Chacune est animée par un vice-président. Chaque conseil municipal a désigné un membre titulaire et un suppléant par commission.



Commission Développement territorial - 1er Vice-Président : Serge Pesce
Aménagement du territoire (SCOT et tous documents de planification...) - Développement territorial



Commission Ressources - 2ème Vice-Président : Philippe Vidal
Finances - Etudes - Prospective - Moyens généraux



Commission Politiques culturelles, patrimoniales, associatives et sportives - 3ème Vice-Président : Alain Castan
Culture - Lecture publique - Patrimoine - Associations - Sport



Commission Action sociale et solidaire - 4ème Vice-Président : Pierre Cros
Petite enfance - Jeunesse - Accès au droit et médiation - Personnes âgées - Personnes en situation de handicap



Commission Logement, Habitat et Cadre de vie - 5ème Vice-Président : Christian Seguy
Plan Local Habitat Intercommunal - Programme d'Intérêt Général - Observatoire de l'Habitat -Logement social - Suivi des travaux
Eau - Assainissement



Commission Protection et mise en valeur de l'Environnement - 6ème Vice-Président : Jean-François Guibbert
Prévention et éducation à l'environnement - Déchets ménagers - Propreté urbaine
Développement durable (agenda 21)

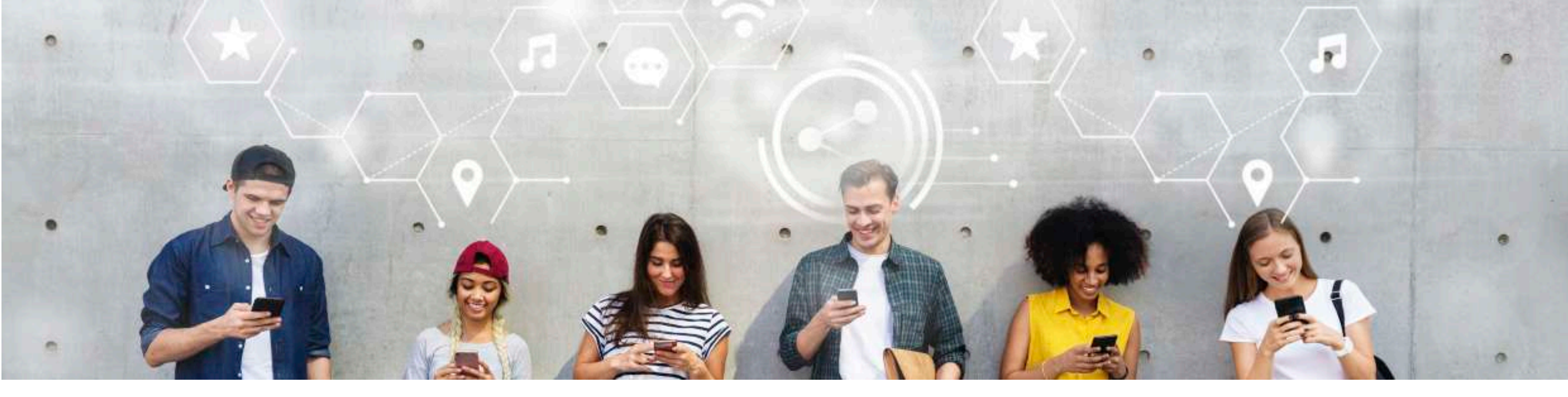


Commission Développement touristique - 7ème Vice-Président : Jean-Pierre Perez
Schéma de développement des filières touristiques (oenotourisme, nautisme, patrimoine) - Port du Chichoulet
Office de Tourisme intercommunal

15 **bureaux communautaires**

8 **conseils communautaires**

180 **délibérations**



COMMUNICATION

Le service communication, rattaché à la Direction Générale des Services, présente, explique et rend lisible les actions et projets menés par La Domitienne. Il diffuse et organise l'information externe et interne de la Communauté de communes auprès des différents publics : élus, partenaires, institutions, entreprises, presse, agents, habitants... par le biais de différents canaux numériques ou papiers.

Un service support

La communication accompagne et met en valeur les projets et les évènements de l'ensemble des services de La Domitienne. Le jeudi 20 avril, La Domitienne a proposé une rencontre avec un chef coutumier de la tribu des Hulis en Papouasie-Nouvelle-Guinée, Mundyia Kepanga. Cet homme est un défenseur de l'environnement, engagé pour la protection des forêts primaires. Un film "Frères des arbres" a été projeté, suivi d'une conférence avec le chef papou et d'une séance de dédicaces. 400 personnes se sont rendues à la manifestation.



Le 30 novembre, un évènement a été organisé par le service développement économique. "Entreprendre en Domitienne" a réuni 80 chef(fe)s d'entreprise autour d'une soirée articulée en deux temps. Le premier à la Maison du Malpas à Colombiers (Office du Tourisme) suivi d'une réception au musée d'Ensérune. Le service communication a participé à l'élaboration du projet et à sa mise en valeur avant (création d'invitation, mailing), pendant via les réseaux sociaux et après par le biais d'une vidéo.

Communication visuelle et vidéos

Le Service conçoit l'intégralité des visuels : affiches, flyers, cartons d'invitation... ainsi que les maquettes des magazines, rapports d'activité et autres. En 2023, 4 vidéos ont été réalisées.











Rédaction d'articles et magazines

Le magazine trimestriel est rédigé par les agents du service avec l'aide d'une journaliste, prestataire. Des articles presse sont régulièrement envoyés à la presse quotidienne régionale et des dossier de presse sont réalisés en fonction des évènements.

Chiffres clefs du numérique



20 162 utiliseurs sur l'année

51 882 pages vues



31 publications en 2023



2 863 abonnés fin 2022

3 303 abonnés fin 2023



298 abonnés en 2022
384 abonnés en 2023

Chiffres clefs



56
véhicules
dont
17 poids-lourds
pour la
collecte des déchets



500 000 km
parcourus
par les véhicules
de la flotte



3
sites
de covoiturage



16
classes
accompagnées

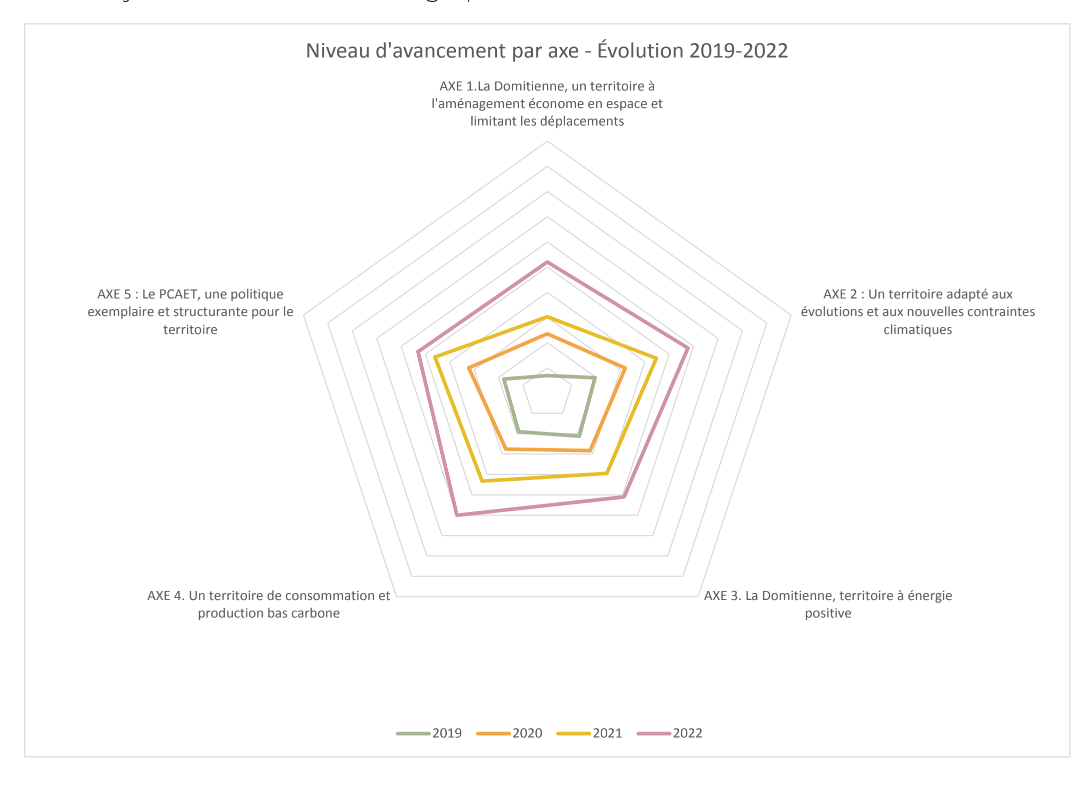


PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Le Plan Climat Air Energie Territorial a été adopté en décembre 2020 pour une durée de 6 ans. En 2023, une évaluation à mi-parcours a été conduite conformément à la loi. Ce travail d'évaluation a été réalisé de manière participative avec les élus et les agents de La Domitienne. Cela a permis de constater :

- que le taux d'avancement des actions du Plan Climat a dépassé les 50% ;
- que la consommation d'énergie et les émissions de GES se stabilisent sur le territoire ;
- que la production d'énergies renouvelables n'a pas progressé.

Fort de ces constats, le plan d'actions a ainsi été enrichi afin d'inscrire durablement le territoire sur une trajectoire de territoire à énergie positive !



Un passeport vert pour les écoliers du territoire

Un programme d'animations scolaires sur l'énergie et le climat, la biodiversité, l'agriculture et l'alimentation et la préservation de l'eau a été conçu afin de compléter l'offre de La Domitienne à destination des écoliers. Véritable passeport vert, il a pour vocation d'être enrichi chaque année afin d'accompagner les élèves à devenir de véritables éco-citoyens !




Rallye Rézo Pouce

La Domitienne promeut le covoiturage et l'auto-stop entre voisins !

Suite à l'installation des 69 panneaux sur le pouce dans les 8 communes du territoire, La Domitienne a organisé un rallye en autostop à la façon de « Pekin Express » durant le mois d'octobre.
8 équipages de 2 personnes étaient au rendez-vous pour parcourir un circuit présenté le jour J aux participants. Ils devaient relier les communes de Colombiers, Montady, Maureilhan, Maraussan et revenir au point de départ en auto-stop. L'équipe « Les tortues Ninja » a remporté le rallye en 47 minutes !
Cet évènement avait pour objectif de faire la promotion de Rézo Pouce et de démontrer que l'auto-stop et le covoiturage sont efficaces et permettent de créer du lien !
Afin de compléter le dispositif Rézo Pouce, 3 sites de covoiturage ont été matérialisés en partenariat avec le Département de l'Hérault : à Maraussan, Colombiers et Lespignan.

La Domitienne s'engage sur l'économie circulaire au travers d'un Contrat d'Objectifs Territorial

En parallèle de son Plan Climat, La Domitienne s'est engagée dès 2018 sur le référentiel européen Cit'ergie, désormais appelé Territoire Engagé Climat Air Energie. Consécutivement à l'obtention du niveau 2 étoiles, l'ADEME a proposé à La Domitienne un dispositif de soutien financier sur une période de 4 ans pour travailler sur le référentiel Territoire Engagé Economie Circulaire. Notre intercommunalité rejoint donc le petit groupe des 10 EPCI d'Occitanie à travailler sur le sujet !





Le score minimal est d'une étoile et le score maximal correspond à cinq étoiles.

Mobilipro : un outil d'optimisation de la flotte de véhicules

La Domitienne a réalisé un diagnostic multicritères sur l'ensemble des véhicules de la flotte interne dans l'objectif de réduire les dépenses liées à ce poste ainsi que les émissions de gaz à effet de serre associées ! Elle dispose désormais d'un outil performant de gestion de la flotte et travaille sur un plan d'actions pour les années à venir.

Perspectives 2024

- Installation d'une centrale photovoltaïque de 14kWc, en autoconsommation, sur le toit du centre technique
- Définir un plan d'actions concernant la flotte interne de véhicules
- Réaliser la première évaluation climat du budget de La Domitienne
- Lancement du Plan Vélo de La Domitienne
- Elaborer un diagnostic, une stratégie et un plan d'actions en matière d'économie circulaire

Etude de faisabilité pour l'implantation d'une recyclerie en Domitienne



Afin de contenir le volume de déchets produit sur le territoire et d'anticiper les futures réglementations en matière de réemploi, La Domitienne a finalisé courant 2023 une étude de faisabilité sur l'implantation d'une recyclerie.

Cette étude a démontré l'opportunité d'un tel équipement sur le territoire et permis de qualifier les montants d'investissement et de fonctionnement nécessaires à son déploiement.

Celle-ci devrait voir le jour à côté de la déchèterie de Nissan-Lez-Ensérune.

Pôle ressources

Les services du pôle ressources de l'établissement comprennent : les ressources humaines, la prévention, sécurité et hygiène au travail, les moyens généraux et accueil, la commande publique, la vie des assemblées et affaires juridiques et les finances. Ce pôle regroupe, fin 2023, 18 agents.





RESSOURCES HUMAINES

Le service des Ressources humaines est en charge de la gestion des emplois, des effectifs et des compétences pour répondre aux projets de développement de La Domitienne. Il a pour rôle notamment le recrutement, la paie et l'administration du personnel, la gestion des compétences, les relations avec les partenaires sociaux, le contrôle de gestion RH et la communication interne dans le respect du cadre législatif et réglementaire. Il veille également à l'amélioration des conditions de travail et à la protection des risques professionnels des agents.

Recours aux dispositifs des contrats d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un agent. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance avec des cours en centre de formation d'apprentis (CFA) ou un établissement de formation et un enseignement du métier chez l'employeur (avec lequel le contrat est conclu).

L'apprenti est obligatoirement accompagné par un maître d'apprentissage, agent de l'établissement. Le maître d'apprentissage doit avoir un diplôme ou un titre professionnel du même domaine que celui préparé par l'apprenti. Il doit justifier d'un an de pratique professionnelle en rapport avec la qualification préparée par celui-ci.

L'employeur doit assurer sa formation pratique.

Il confie à l'apprenti des tâches ou des postes qui permettent d'exécuter des opérations ou des travaux conformes à une progression annuelle.

Cette progression est définie entre les employeurs et le CFA dans lequel l'apprenti est inscrit.

L'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 30 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration. Cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre.

Ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui.



1 agent a été recruté en apprentissage

Environnement

La Communauté de communes a décidé de s'engager dans la démarche d'exemplarité appelée **« Territoire Engagé Climat Air Energie »** en articulation avec l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Climat Air-Energie Territorial. Ainsi l'ambition du territoire est de réduire les consommations énergétiques de 70% et celles des émissions de gaz à effet de serre de 63%. Pour y arriver, notre établissement a donc décidé de recourir à un contrat d'apprentissage afin de former une personne au métier de Conseiller en Energie Partagé. Son rôle est d'accompagner la Communauté de communes et les communes membres dans la mise en place d'une politique de maîtrise de l'énergie et de l'eau sur leur patrimoine. Ce conseiller participe à la définition et à l'animation de la politique territoriale d'amélioration des performances des bâtiments tertiaires.

Chiffres clefs
au 31 décembre 2023



113
agents communautaires



91
agents fonctionnaires



8
agents en CDD

8
agents en CDI

5
PEC (Parcours emploi compétences)

8
agents ont été recrutés suite à des mutations,



1
agent s'est vu délivrer la médaille argent des communes, départements, régions.



6
agents en situation de handicap



110
jours de formation

59.5 pour les femmes
50.5 pour les hommes



18
saisonniers

11
stagiaires

Chiffres clefs

au 31 décembre 2023

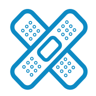
92%
d'agents formés aux gestes de 1er secours

6
nouveaux Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)

24
nouveaux agents formés aux Gestes Qui Sauvent (GQS)



60
agents sensibilisés au travail sur écran



3
accidents de travail ont générés des arrêts



PRÉVENTION, SÉCURITÉ ET HYGIÈNE AU TRAVAIL

Le conseiller de prévention assiste l'autorité territoriale dans l'évaluation des risques liés aux postes de travail et la conseille dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail.

Formations

L'année 2023 a été marquée par une intensification des efforts de formation pour la santé et la sécurité des agents :

- les gestes de premiers secours
- la prévention des troubles musculosquelettiques (TMS).

La circulaire du 2 octobre 2018 impose de **former 80% des agents publics** aux gestes de premiers secours. La Domitienne, se fixe, quant à elle, de former **100% de ses agents**. Ces formations ont été réalisées par le conseiller de prevention qui est également formateur Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
De plus, grâce à la convention de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires avec le SDIS 34, l'établissement a pu organiser 3 formations de Gestes Qui Sauvent (GQS), par le conseiller de prévention, également sapeur-pompier volontaire. Afin de promouvoir ces actions, La Domitienne propose d'élargir ces formations aux communes membres via une **convention de service commun**.

Le programme annuel de prévention des risques professionnels portait un engagement sur l'amélioration des conditions de travail. Plusieurs démarches ont été réalisées :

- un audit et une sensibilisation sur le travail sur écran avec l'ergonome du Centre de Gestion (CDG34) ;
- la formation de 4 agents à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) ;
- la mise à disposition de matériels de manutention pour différents services (déchèteries, moyens généraux, gestions des bacs...) ;
- la formation de 6 agents « animateurs réveil musculaire » ;
- la mise en place du réveil musculaire journalier, pour les agents du service collecte (30 agents).

Soutien psychologique

L'établissement a renouvelé la convention de prestation d'accompagnement et de soutien psychologique individuel. Cette prestation permet d'offrir aux agents un espace confidentiel où ils peuvent verbaliser, déposer et se libérer d'un poids ou des souffrances vécues dans le cadre professionnel ou privé. Il s'agit de prévenir en amont les répercussions psychologiques des situations problématiques, prévenir les risques d'épuisement professionnel et favoriser le bien-être au travail.
Toutes ces actions ont été présentées, validées et encouragées par la médecine de prévention du CDG34 lors d'un échange et d'une présentation des métiers et des sites.

Environnement

Le marché des Equipements de Protection Individuelle (EPI) prévoit l'acquisition de vêtement recyclé certifié Global Recycled Standard (GRS). Cette certification atteste non seulement du contenu recyclé d'un produit mais aussi du respect de critères environnementaux et sociaux.



MOYENS GÉNÉRAUX ET ACCUEIL

Le service moyens généraux et accueil englobe l'ensemble des services nécessaires au fonctionnement de l'établissement au quotidien, en support aux autres collaborateurs.

Loi d'Orientation des Mobilites (LOM)

Dans son article 76, la Loi d'Orientation des Mobilités de 2019 traite du renouvellement annuel des flottes de véhicules des collectivités territoriales et des services de l'Etat. Ces dispositions communes s'appliquent aux parcs de plus de 20 véhicules dont le PTAC (poids total autorisé en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes. Les engins concernés regroupent donc les véhicules particuliers et les camionnettes.

La Communauté de communes La Domitienne va au-delà du texte réglementaire qui impose 10% du renouvellement de la flotte par des véhicules à faibles émissions, à partir du 1er janvier 2022 et 20% à partir du 1er janvier 2024.

En 2015, le premier véhicule électrique a intégré la flotte automobile de La Domitienne, pour atteindre 6 véhicules électriques en 2023 (sur une flotte de 26 véhicules).

Depuis 2017, le renouvellement ou les acquisitions de véhicules de La Domitienne sont réalisés à 100% par des véhicules à très faibles émissions.



Environnement

Bilan énergétique de La Domitienne

La Communauté de communes La Domitienne a renforcé sa politique d'économie d'énergie au travers des pratiques quotidiennes de ses agents et de la gestion de l'éclairage public des zones d'activités économiques.

Le bilan énergétique pour l'ensemble des bâtiments et des éclairages publics affiche une réduction des consommations électriques de 21% par rapport à 2022. Les consommations électriques de 2023 sont les plus basses de ces 5 dernières années.

Chiffres clefs
au 31 décembre 2023

La Domitienne, un lieu de transversalité : réunions, formations, partenariats...



2 183
personnes accueillies à l'Hôtel de communauté



798
réunions dont 218 en visioconférence



10 288
courriers entrants et sortants
+ 47% en 2023



115
navettes "courriers" assurent le lien entre les différents sites de La Domitienne pour le suivi des courriers, des parapheurs...

168
navettes "médiathèques" acheminent les multiples ouvrages proposés aux usagers (livres, CD, BD...) entre les 8 médiathèques du territoire

Chiffres clefs

au 31 décembre 2023



861 362,72 € HT de volume financier global des marchés publics



14 procédures gérées par le service Commande publique



37 978,04 € HT d'économies réalisées grâce aux négociations



43% des procédures comportaient un critère et/ou une clause sociale ou environnementale



COMMANDE PUBLIQUE

La Domitienne a poursuivi et réaffirmé ses actions initiées depuis des années pour faire de la commande publique un outil au service du territoire, aussi bien pour soutenir le tissu économique local et favoriser l'insertion des publics en difficulté et leur accès à l'emploi, que pour prendre en compte l'aspect environnemental dans les achats publics.

Depuis décembre 2023, insertion systématique dans tous nos marchés de la clause sociale « Domitienne » suivante :

Dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, La Domitienne a décidé de faire application de l'article L2112-2 alinéa 2 du Code de la commande publique :

« Les conditions d'exécution peuvent prendre en compte des considérations relatives au domaine social, à l'emploi ou à la lutte contre les discriminations. »

Ainsi, l'entreprise attributaire devra déposer ses offres d'emploi au RLIse. Elle est également invitée à réaliser une action de soutien à l'insertion sociale et professionnelle parmi les mesures suivantes :

- l'accueil d'un stagiaire / apprenti ;
- une participation à une information collective au profit de personnes éloignées de l'emploi ;
- une action de job dating ;
- une action de parrainage ;
- une visite d'entreprise.

Cette action sera menée en lien avec le dispositif d'accompagnement suivant :

Chargée des relations entreprises

RLIse « Les Sablières » - Maison de l'économie
ZAE Via Europa - 1 av de Barcelone
34 350 VENDRES
04 67 32 56 36 - emploi@rlise.fr
www.rli-les-sablieres.org

Marchés conclus en 2023 comprenant des objectifs de développement durable dans leur dimension environnementale

- **Acquisition de bennes** pour les déchèteries de Cazouls-lès-Béziers et Nissan-Lez-Ensérune : la livraison et le déchargement, à la charge du prestataire retenu, se font par transport groupé de manière à optimiser les transports et à réduire l'impact environnemental sur les sites du territoire de l'établissement.
- **Fourniture et pose d'un caisson bi-compartimenté** pour la collecte sélective et simultanée de deux flux de déchets et : afin de limiter l'impact environnemental, le titulaire veille à éviter la circulation pendant les heures de pointe et à favoriser les modes de transports les plus respectueux de l'environnement.
- **Réalisation d'une étude d'opportunité** et de faisabilité portant sur l'acquisition du domaine des Sablières et sur la définition d'un programme d'orientations et d'actions en vue de l'optimisation du lieu : les candidats ont été évalués sur leurs modalités de prise en compte du développement durable dans le cadre de la prestation.

Environnement

La loi « climat et résilience » du 22 août 2021, prévoit, à l'horizon 2026, l'obligation de prendre en compte des objectifs de développement durable à différents stades du marché public : dans la définition du besoin, dans les critères de sélection et dans les conditions d'exécution. Ainsi, pour permettre aux entreprises de s'autoévaluer et de se questionner sur leurs pratiques et à la Communauté de communes La Domitienne d'estimer les conséquences de la mise en application de la loi sur ses marchés publics, il a été décidé de proposer un questionnaire aux attributaires des marchés de notre intercommunalité. Ce questionnaire, volontaire dans un 1er temps, aborde les différents piliers du développement durable : social, environnemental et économique. Il est amené à évoluer progressivement d'ici l'échéance de 2026.



VIE DES ASSEMBLÉES ET AFFAIRES JURIDIQUES

En 2023, le service Affaires Juridiques a continué d'accroître la sécurisation juridique des process de l'établissement par le biais de ses trois missions principales : le contrôle des actes de La Domitienne, le conseil aux services et aux élus et la gestion des contentieux de l'établissement.

Formalisation et sécurisation des procédures de passation des conventions de délégation des services publics

L'eau et l'assainissement sont des compétences communautaires. En 2017, alors qu'elles n'étaient pas encore obligatoires, la Communauté de communes a décidé de les exercer à compter du 1er janvier 2018 (cf. délibérations du Conseil communautaire n° 17.104.3 et 17.105.3 du 13 septembre 2017). Ainsi, l'établissement s'est-il substitué à ses communes membres dans les contrats qu'elles avaient souscrits en la matière.

Renouvellement de la délégation du service public de l'eau et de l'assainissement collectif à Maureilhan

Les contrats conclus par la commune de Maureilhan pour la distribution de l'eau potable et le traitement des eaux usées sur son territoire arrivaient à échéance. En 2022, La Domitienne a lancé une procédure de consultation des entreprises, sous la forme d'une concession de service public. Elle s'est achevée en 2023 lors de l'attribution par le Conseil communautaire du nouveau contrat de concession des services publics de l'eau et de l'assainissement collectif sur la commune de Maureilhan, estimé à 2 000 000 €, à la société SUEZ Eau France, pour la période 2023-2027 (cf. délibération du Conseil communautaire n° 23.033.1 du 11 avril 2023).

Renouvellement de la délégation du service public de l'assainissement non collectif sur l'ensemble du territoire de La Domitienne

Parallèlement, l'établissement a dû renouveler la délégation du service public de l'assainissement non collectif sur l'ensemble de son territoire. L'entreprise AT ETUDES, titulaire de la nouvelle convention de délégation de service public, dont le montant est estimé à 150 000 €, pour la période 2023-2027, a été choisie par le Conseil communautaire lors de sa séance du 11 avril 2023 (cf. délibération n° 23.034.1).

Le service Affaires Juridiques a apporté son expertise au service Eau et Assainissement de La Domitienne afin de l'aider à mener à bien ces procédures jusqu'à leur terme, tout en les sécurisant.

Environnement

2023 marque l'entrée en vigueur du fonds d'accélération de la transition écologique (Fonds Vert) destiné aux collectivités territoriales et à leurs groupements. D'un montant de 2 milliards d'euros, ce fonds, vise à subventionner des investissements locaux favorisant, notamment, l'adaptation des territoires au changement climatique.
Ainsi, La Domitienne a perçu de la part de l'Etat, au titre du Fonds Vert, environ 80 000 € de subventions, qui lui ont permis de financer la mise en œuvre du plan de gestion des terrains du Conservatoire du Littoral sur la Basse Plaine de l'Aude, la réalisation d'une étude relative au diagnostic hydraulique et aux flux d'eau et de nutriments pour la mise à jour du plan de gestion sur l'étang de Vendres et la rénovation des luminaires d'éclairage public des parcs d'activités économiques.

Chiffres clefs

au 31 décembre 2023



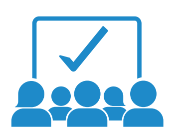
8
Conseils communautaires



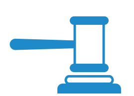
161
délibérations du Conseil communautaire



61
décisions du Président de La Domitienne



3
arrêtés du Président de La Domitienne



3
contentieux

1
expertise judiciaire avant-dire droit



Chiffres clefs

au 31 décembre 2023

444 577 €
de subventions versées

629 543,18 €
de subventions reçues



890
titres de recettes

4 538
mandats administratifs



113 796,23 € TTC
de dépenses au profit des entreprises / associations d'insertion et ateliers protégés

FINANCES

La Communauté de communes La Domitienne gère 1 budget Principal et 7 budgets annexes :

- ***Gestion des déchets ménagers et assimilés,***
- ***Captage, traitement et distribution d'eau,***
- ***Collecte et traitement des eaux usées,***
- ***Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI),***
- ***ZAE Via Europa,***
- ***Zone d'activité Peyre Plantée,***
- ***Port départemental de Vendres en Domitienne Le Chichoulet.***

Les budgets

Le 11 avril 2023, les budgets primitifs de 2023, comptes de gestion et comptes administratifs de 2022 ont été adoptés par le Conseil communautaire.
Le budget primitif 2023 est un document de prévisions construit à partir des résultats du compte administratif 2022. Ce dernier retrace l'activité financière de l'établissement en présentant la réalisation budgétaire effective.

Exécution des budgets 2023

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
BP	11 165 858,23 €	12 359 568,43 €	5 894 047,09 €	6 776 112,72 €
GDMA	6 432 477,61 €	7 776 942,59 €	1 817 286,67 €	4 061 275,40 €
ASSAINISSEMENT	1 049 740,36 €	1 236 351,56 €	927 305,07 €	1 378 063,81 €
EAU	558 741,94 €	720 977,12 €	458 131,98 €	1 450 350,06 €
GEMAPI	297 402,84 €	398 189,50 €	- €	- €
VIA EUROPA	7 426 802,88 €	7 447 004,58 €	7 181 035,94 €	9 094 486,24 €
PEYRE PLANTEE	101 170,66 €	114 966,25 €	74 186,63 €	161 433,39 €
PORT	685 619,76 €	695 334,63 €	156 755,70 €	237 485,15 €
TOTAL	**27 717 814,28 €**	**30 749 334,66 €**	**16 508 749,08 €**	**23 159 206,77 €**

Environnement

S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE DE BUDGET CLIMAT

En octobre 2023, La Domitienne a été lauréate d'un Appel à Manifestation d'Intérêt porté par l'ADEME pour bénéficier d'un accompagnement technique afin d'anticiper l'obligation règlementaire de présenter une évaluation climatique du compte administratif en 2025.

Le budget climat : c'est quoi ?

Le budget climat c'est identifier puis classer les dépenses d'une collectivité ou d'un établissement public pour visualiser leur impact sur le climat. Une dépense peut être classée de « très favorable » si elle contribue à réduire l'impact sur le climat, à « défavorable » si elle induit des émissions de gaz à effet de serre significatives. C'est un outil de pilotage des choix budgétaires.

S'engager dans un budget climat dès 2023 : quels objectifs ?

Pour aller plus loin dans la politique engagée pour la transition énergétique par La Domitienne. Comment ? En caractérisant finement les dépenses nocives, neutres ou bénéfiques pour le climat. On peut ainsi dresser un constat global et par service, prendre conscience des enjeux, définir des objectifs et opérer des choix. C'est aussi le moyen de répondre à la demande de transparence des citoyens et d'évaluer annuellement l'action en faveur de la transition énergétique. Le service finances est au cœur de cette démarche : il interagit avec les pôles Ressources, Environnement et Développement Durable, Développement Territorial et Population et Qualité de Vie. Le budget Principal et le budget Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés ont été sélectionnés afin d'analyser et évaluer leurs dépenses selon le prisme « climat ».

Pôle développement territorial



Le pôle développement territorial est composé de 6 services : Développement économique, Travaux, Projet Alimentaire Territorial, Application du Droit des Sols, tourisme et port du Chichoulet. Fin 2023, ce pôle regroupe 12 agents.

Chiffres clefs

Opération Façades et devantures



10 000€
de subvention maximum pouvant représenter jusqu'à 50% des travaux HT

Développement économique



159 876 € de contributions à l'aéroport Béziers Cap d'Agde

27 189,45 €
de contributions au SCOT du Biterrois

92 000 €
de subventions de fonctionnement au RLIse Les Sablières

35 138,94 €
Contrat de prestation InnovoSud

Réseau Initiative Béziers Ouest Hérault



3
entreprises accompagnées et financées



4 000 €
de subvention de fonctionnement octroyée par La Domitienne



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

AIDES AUX ENTREPRISES

Opération Façades et devantures de locaux d'activités

L'objectif : accompagner et soutenir financièrement les propriétaires et les artisans/commerçants des huit communes, désireux de mener un projet de restauration de qualité (en incluant une mise en accessibilité et des économies d'énergies) qui valorise les centres des villages et les dynamise.

Les propriétaires ou locataires exploitants, les propriétaires bailleurs d'activités professionnelles bénéficient d'un accompagnement technique et administratif gratuit par un architecte et peuvent prétendre à une subvention de 10 000€ maximum et pouvant représenter jusqu'à 50% des travaux HT.

La Boucherie Du Pré à la Bouche à Lespignan a bénéficié d'une **subvention de 2 779,35€** pour des **travaux de 5 558,70€ HT.** Ces aménagements sont venus compléter ceux déjà réalisés sur la façade de l'immeuble,



Avant



Après

Aide à l'immobilier

La Domitienne s'est dotée en 2023 d'un nouveau règlement visant à aider les entreprises structurantes de son territoire. Cette aide financière plafonnée à 60 000€, est orientée sur des projets de construction, d'acquisition, d'extension, de réhabilitation ou de modernisation de bâtiments des activités industrielles, artisanales, de commerce de gros, de transformation et/ou stockage et/ou conditionnement du secteur agroalimentaire et viticole, d'un montant minimum de 300 000€ avec la création d'au moins 3 nouveaux emplois (CDI-ETP), sur le site aidé, sur 5 ans.

Déjà deux sociétés accompagnées depuis le lancement, dont Uniteck à Montady.





Chiffres clefs

Inventaire des ZAE



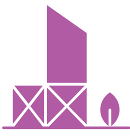
154
hectares de zones d'activités publics et privés inventoriés



259
propriétaires (particuliers ou sociétés)



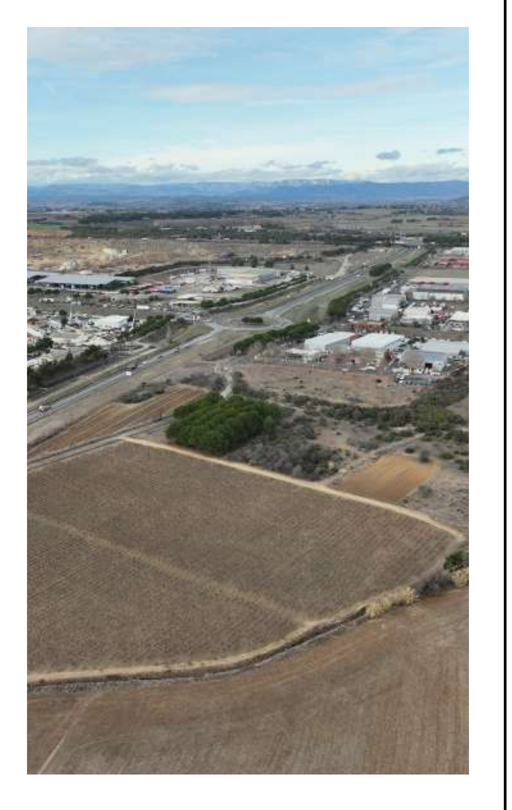
522
entreprises occupantes recensées



1,4%
taux de vacances total

Inventaire des Zones d'Activités Économiques (ZAE)

Répondant à l'obligation règlementaire issue de La loi « climat et résilience » du 22 août 2021, La Domitienne a réalisé un inventaire des occupants et propriétaires de 13 zones d'activités : Cantegals, Viargues, Peyre Planté, Saint-Aubin, La Mouline, Maillassole, Roudigou, Millésime, OZE Pierre Paul Riquet, Saint-Julien, Zone Logistique, Via Europa et Port du Chichoulet.



Projet d'extension de Via Europa

Les études visant à permettre le développement de la zone d'activité se poursuivent. L'enquête publique relative à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de la commune s'est déroulée. Le commissaire enquêteur a conclu son rapport en affirmant l'intérêt général de ce projet d'extension et en y émettant un avis favorable. le dossier de création de la ZAC a été finalisé, ainsi que le dossier d'Autorisation Environnementale unique (Loi sur l'Eau et dérogation des espèces protégées).

Extension Saint Aubin, 23 000 m² commercialisable

En septembre 2023, La Domitienne a fait l'acquisition de 3ha de surface globale dont 2,3ha de surface commercialisable correspondant à l'extension de Saint Aubin à Lespignan et en limite de Viargues à Colombiers (montant 1 274 850 € HT). Ainsi, 8 parcelles seront proposées à la commercialisation pour l'installation d'entreprises à vocation artisanale ou industrielle.

Entreprendre en Domitienne

30 novembre 2023

Après une interruption contrainte liée à la pandémie de Covid-19, La Domitienne a renoué avec les acteurs économiques de son territoire en rétablissant les échanges et le travail initiés durant l'élaboration en 2018 du Schéma de développement économique. Aussi, elle a organisé une Soirée économico-culturelle à la Maison du Malpas puis au Musée archéologique et Oppidum d'Ensérune.

Présentant l'actualité économique, elle s'est entourée de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, de la CPME 34 antenne de Béziers, du MEDEF Béziers Littoral Ouest Hérault, sans oublier le témoignage de Jean-Jacques Strub, Directeur d'Avidoc.

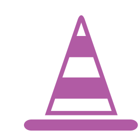


Bilan de la participation :

- 85 personnes
- 52 entreprises
- Un niveau élevé de satisfaction.



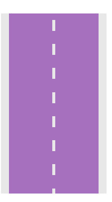
Chiffres clefs



4 100 000 € HT
De 2020 à 2026 : montant total d'investissement programmé pour les travaux de réfection et requalification des voiries, et de l'éclairage public des parcs d'activités.



9
Parcs d'Activités Économiques



79 900 € HT
de travaux pour l'entretien des voies communautaires des parcs d'activités



115 250 € TTC
de charges d'entretien courant (espaces verts, éclairage public...)



TRAVAUX

La Domitienne assure la gestion et l'entretien de la voirie, des espaces verts et de l'éclairage public des 9 parcs d'activités économiques (PAE) :

- ***Saint-Julien à Cazouls-lès-Béziers***
- ***Cantegals, Viargues et Peyre Plantée à Colombiers***
- ***Zone logistique à Montady et Colombiers***
- ***Roudigou à Maraussan***
- ***La Mouline et Maillassole à Nissan-Lez-Ensérune***
- ***Via Europa à Vendres.***

La Domitienne établit un Plan Pluriannuel d'Investissement pour la requalification de ses parcs d'activités.

Depuis 2020, 2 135 000 € HT de travaux d'entretiens et de requalification ont été réalisés et comprennent, pour 2023 :

- les charges d'entretien courant afin d'apporter un cadre favorable au développement des entreprises et à l'accueil des usagers (arrosage, entretien des espaces verts, éclairage public, électricité).
- les reprises de dégradations de chaussées, de rebouchages de nids de poule, la réparation de réseaux, le remplacement de mobiliers urbains et de signalétique routière endommagés.
- A Cantegals, les études de sols et la géodétection des réseaux ont été réalisés, les études pour requalifier l'emprise se poursuivent en 2024.
- A Roudigou, un tapis provisoire a été réalisé afin de sécuriser la couche de roulement. Les réseaux aériens ont été enfouis (électricité, éclairage public et télécoms). Des luminaires fonctionnant à LED ont été installés sur des nouveaux candélabres.
  La Maîtrise d'ouvrage a été transférée à Hérault Energies, pour un coût de 46 223,87 € HT, qui a participé à hauteur de 50 % au coût des travaux d'électricité (13 757,44 € HT).
  La structure de chaussée est insuffisante pour absorber le trafic routier, les travaux de rénovation de la voirie se poursuivent en 2024.

Dans le cadre de l'exploitation des réseaux d'électricité, les ouvrages sont recensés sur le guichet unique "construire sans détruire". 116 récépissés de Déclaration de travaux, Déclaration d'Intention de Commencer les Travaux et Avis de Travaux Urgents ont été traités, permettant aux intervenants de localiser les réseaux et de prévenir les accidents. Les données des nouveaux réseaux exploités ont été intégrées sur la plateforme dédiée.

Financement de la rénovation de l'éclairage public par le Fonds Vert



Le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a lancé le dispositif Fonds vert dans un objectif de performance environnementale, de réduction des nuisances et pour permettre des économies importantes d'énergies. **Une demande pour la rénovation de l'éclairage public des parcs d'activités a été déposée.**
Il comprend **la rénovation de 48 % du patrimoine soit 197 points lumineux** qui ne fonctionnaient pas à LED et la mise en place d'horloges pour éteindre au cœur de la nuit. L'ambition est de réduire la durée d'éclairement de 2007 h an et la consommation de 20 677 W soit 3 038 tonnes équivalent CO2.
La Préfecture a accordé une **subvention à hauteur de 74.66 % des travaux, évalués à 101 725 € HT.**



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Le PAT de La Domitienne est une stratégie collective qui vise à rassembler l'ensemble des acteurs du territoire sur les thèmes de l'agriculture et de l'alimentation.

Objectif

Le PAT a l'ambition d'assurer au plus grand nombre l'accès à une alimentation locale, de qualité et saine.

Avec qui ?

Les producteurs, les porteurs de projets agricoles ou alimentaires, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales, les écoles, les associations, consommateurs...

Quand ?

Dès maintenant !

Comment ?

En constituant un réseau local sur l'agriculture et l'alimentation et en faisant émerger des actions et expérimentations pour construire une vision collective et partagée autour d'axes thématiques tels que :

-Le foncier agricole
-La cohésion sociale
-La valorisation des produits/ savoir-faire locaux
-L'animation

Démarche d'élaboration participative et collaborative

Le PAT est un outil qui permet de mettre en place une dynamique multi-partenariale.
La Domitienne a poursuivi son engagement en faveur de l'agriculture et de l'alimentation grâce à l'élaboration et au partage du diagnostic final et de sa synthèse.
Des priorités ont été identifiées et validées donnant ainsi une feuille de route pour la phase d'émergence (PAT niveau 1).

C'est dans ce cadre qu'un état des lieux des friches agricoles sur du foncier public a démarré sur trois communes volontaires avec la possibilité de leur remise en culture grâce à l'identification des dispositifs financiers du Département.
L'état des lieux autour de la démocratie alimentaire sur le territoire est également poursuivi à travers l'étude des données, l'identification des acteurs du territoire mais aussi des circuits de proximité et les opportunités de développement.
La sensibilisation et l'éducation à l'alimentation et l'agriculture sont engagées à travers une action transversale aux services de La Domitienne à destination des écoles du territoire.

Nouvelle chargée de mission PAT

Aurélie Lequeux est arrivée en juillet, forte de son expérience en lien avec les acteurs agricoles et viticoles et en matière de pilotage de projet.

16 février 2023	2 mars 2023	29 mars 2023
2ème Rencontre de l'Alimentation Labellisation PAT émergent (niveau I)	Lauréat Appel à Projet Plan National de l'Alimentation	Comité de pilotage

1ères étapes d'un plan de communication

L'identification de l'ensemble des producteurs du territoire, toutes filières confondues, en vente directe et circuit-courts a été menée dès septembre. A la suite des échanges avec les producteurs, un outil répertoriant l'ensemble de l'offre variée du territoire s'est avérée indispensable. Grâce à un recensement de la chargée de mission, une base de données consolidée permettra la création d'un carnet de producteurs.
La page du site internet dédiée au PAT a été mise à jour et alimentée de vidéos.

Chiffres clefs



54
acteurs/ structures participants à la 2ème rencontre de l'Alimentation



1
Copil



8
ateliers de concertation autour du diagnostic

27
rencontres et échanges directs (réseau local)

4
porteurs de projets rencontrés et conseillés

3
communes volontaires rencontrées (foncier agricole)

6
échanges inter-territoires

2
visites InterPAT34

1
Base de Données Agriculteurs locaux réalisée



99 999 €
subvention ADEME pour 3 ans pour l'animation du PAT



Chiffres clefs



106 000 €
coût de fonctionnement du service d'instruction pris en charge en intégralité par La Domitienne



499
dossiers instruits

dont

382
permis de consturire

12
permis d'aménager



1 225
dossiers dématérialisés en 2023
contre 506 en 2022

621
concernent les certificats d'urbanisme de type b

400
concernent les déclarations préalables

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

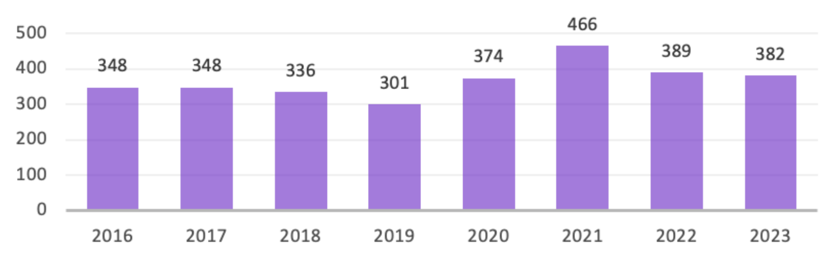
Depuis le 1er juillet 2015, l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) est réalisée par La Domitienne. Ce service est gratuit pour les huit communes. Il procède à l'examen technique des dossiers ; le dépôt des demandes se faisant en mairie, tout comme la signature des actes qui reste de la compétence des maires. Le service ADS apporte également un soutien technique et juridique aux services urbanisme des huit villages.

Dossiers instruits par le service mutualisé ADS de La Domitienne en 2023

	déclaration préalable	autorisation de travaux	certificat d'urbanisme de type b	permis de construire	permis d'aménager	permis de démolir	TOTAL 2023
Cazouls-lès-Béziers	2	4	1	81	2	0	90
Colombiers	0	14	3	29	0	0	46
Lespignan	2	3	2	62	2	0	71
Maraussan	4	2	1	44	1	1	53
Maureilhan	1	2	1	17	0	1	22
Montady	1	9	0	21	1	1	33
Nissan-Lez-Enserune	4	4	5	76	3	0	92
Vendres	14	8	11	52	3	4	92
	28	46	24	382	12	7	499

En 2023, les principaux permis d'aménager (PA) délivrés sont :

- 2 PA pour des activités économiques, en sursis à statuer sur la zone d'activités La Mouline à Nissan-lez-Ensérune (demande SNCF - Périmètre d'Intérêt Général de la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan – précisions attendues courant 2024)
- 1 PA accordé pour la zone d'activités économiques de Saint Julien II à Cazouls-les-Béziers (5 macro-lots – 2,9 ha)
- 4 PA pour des zones d'habitat à Lespignan, Montady, Nissan-lez-Ensérune et Vendres (50 lots / 49 logements individuels et 1 équipement public)
- 1 PA pour des activités de loisirs (mobil-home) à Vendres.



Une utilisation croissante de la plateforme de dématérialisation du dépôt des dossiers d'autorisation

2023 est la 2ème année de fonctionnement du portail usagers numérique dit Guichet unique ; 45% des permis de construire ont été déposés par voie dématérialisée (contre 33% en 2022).
Avantages : suppression du papier, pas de restriction d'horaire pour le dépôt, pas de délai de transfert entre les administrations.



LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE AVEC L'OFFICE DU TOURISME

La politique touristique est menée en partenariat avec l'Office de Tourisme. La Communauté de communes lui a confié l'accueil, l'information, la coordination des acteurs touristiques locaux et la promotion de son territoire via une convention d'objectifs. L'Office de Tourisme met en œuvre la stratégie de développement avec notamment l'objectif de classement et de préparer le territoire aux nouveaux défis touristiques, tout en continuant à répondre aux nouvelles aspirations de la clientèle.

L'Opération Grand Site de France en projet « Canal du Midi, Béziers Languedoc Méditerranée »

La Collégiale Saint-Etienne de Capestang, l'Oppidum d'Ensérune, l'Etang asséché de Montady, le Tunnel du Malpas, les Ecluses de Fonséranes et le Pont-Canal constituent un ensemble de paysages et d'éléments remarquables, vivants.
Depuis une dizaine d'années les collectivités Sud Hérault, l'Agglomération de Béziers et La Domitienne ont un objectif commun : valoriser et préserver ces paysages, pour obtenir le label Grand Site de France (finalisation du programme d'actions sur la décennie à venir). Après les esquisses réalisées, l'étude de programmation sera engagée en vue de la suite de la phase opérationnelle.

Halte vélo

Au sein de la Maison du Malpas, des aménagements sont envisagés pour une halte vélo : sanitaires, douche, plan de cuisson et coin repas, recharge vélo, potence de réparation, consigne bagagerie, accessible en saison 7 jours sur 7. Les travaux seront lancés en 2024.

Attirer de nouvelles clientèles et les touristes dans de meilleures conditions

Regarder ailleurs que la destination plage, mettre en avant le canal du Midi, les étangs et l'œnologie par exemple, valoriser les nouveaux services publics ou privés, tels sont les objectifs de la stratégie touristique de La Domitienne. L'Office de Tourisme, dans le cadre de sa démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises, travaille avec des partenaires engagés dans des pratiques vertueuses et respectueuses de l'environnement. Par exemple, tous les produits alimentaires à la vente sont locaux.

Concernant l'accueil des touristes en bord de mer, après consultation des professionnels, des pistes ont émergé pour faire face aux conditions actuelles insatisfaisantes : la réhabilitation du bureau d'information touristique enrichi d'un lieu d'animation, d'expositions, pour valoriser le patrimoine naturel et potentiellement les produits du territoire.
Une étude est à venir.

Le musée archéologique d'Ensérune

Réouvert en juillet 2022, après trois ans de travaux, le musée a affiché une belle fréquentation. Il a renforcé ses partenariats avec Eductour pour les professionnels, en partenariat avec l'Office de tourisme et les écoles.

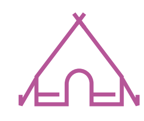


Chiffres clefs



19 000
lits

3 000 000
nuitées



90%
de remplissage des campings en août

80%
des hébergements privés en août



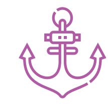
937 433 €
de taxe de séjour perçue + 34% par rapport à 2022

4 labels
Vignobles et Découvertes

Tourisme Handicap

Accueil Vélo

Qualité Tourisme Occitanie Sud de France



3,2 km
de plage naturelle non urbanisée

1
port de plaisance et de pêche

1
port de plaisance

Chiffres clefs



152
escales du 1er janvier au 31 décembre

2 956
nuitées

890
mises à l'eau



23 106 € HT
recettes liées aux escales gourmandes



242
contrats d'amarrage annuels soit
398 253 € HT

1 705 € HT
recette moyenne annuelle par anneau

Caractéristiques des plaisanciers disposant d'un contrat annuel :



64 ans
moyenne d'âge des plaisanciers

79 %
résidents de l'Hérault

30 %
résidents Domitienne

9 %
résidents à Vendres

144
inscrits sur liste d'attente



LE PORT DU CHICHOULET

Le port départemental du Chichoulet est un port de plaisance et conchyliculture, dont la gestion a été confiée à la Communauté de communes La Domitienne le 6 juillet 2009 jusqu'en 2024 par le Département de l'Hérault.

La Domitienne investit tous les ans pour que ce port bénéficie de tous les atouts d'un port maritime moderne, tout en préservant l'environnement exceptionnel du site, la gestion des ressources, la protection de la faune et de la flore, la préservation du milieu marin et des eaux du port, sans oublier le service aux usagers.



Les activités commerciales et associatives

Les professionnels exerçant une activité commerciale sur le périmètre administratif du port disposent de conventions d'autorisation d'occupation temporaire (AOT).

Activité de pêche et/ou conchyliculture :

- Earl La Moule Occitane,
- Gaec Orquidia,
- Occitanie Coquillage.

Activité de dégustation :

- Le kiosque Joël et Valérie,
- Le kiosque La Moule Occitane,
- Le kiosque La Guinguette,
- Culture Marine.

Il accueille des activités professionnelles de production et d'exploitation des produits de la mer et des activités liées à la plaisance. Le port a une capacité de 260 anneaux et dispose d'une capitainerie, de sanitaires, de 7 mas consacrés aux activités de pêche et d'aquaculture, de 5 kiosques de vente / dégustation, d'un port à sec de 150 places et d'une base nautique de location de bateaux saisonnière.

Activités d'entretien et de loisirs

Espace Locations 34 propose des activités de loisirs nautiques telles que la location de bateaux, de jets skis... Son AOT est arrivée à échéance le 31 décembre 2023, un avenant a été rédigé lui permettant de prolonger son activité jusqu'au 31 décembre 2024.
Le port à sec a pour activité le stationnement des bateaux à sec, le carénage des bateaux et leur entretien. L'entretien et les réparations de l'ascenseur ont coûté 4 818,50€.
Héraude est une association de plaisanciers et usagers du port qui organise des manifestations (ex : sortie pêche). Elle bénéficie d'un espace mis à disposition par La Domitienne. Cette année une subvention de 600€ lui a été attribuée pour l'accompagner dans son fonctionnement et les animations qu'elle organise. Son AOT est arrivée à échéance le 27 janvier 2024 et a été renouvelée jusqu'au 31 décembre 2024.

Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)

La Domitienne a soutenu la SNSM dans son action quotidienne de sauvetage en lui accordant notamment une subvention de 2 000€.



Les actions en faveur de l'environnement et du milieu aquatique

- 13ème labellisation Pavillon Bleu
- 10ème certification AFNOR Port Propres
- 3ème certification Afnor Ports Propres actifs en biodiversité
- 20 nouvelles nurseries artificielles sont installées sous les pontons pour le développement de la faune vagile, 4 mini biohuts pour les animations, un biohut de démonstration pour un total de 54 biohuts.
- Distribution aux plaisanciers d'un kit de nettoyage de produits éco labellisés.
- Mise à disposition de cabas de tri, de sacs poubelles et cendriers « je navigue, je trie ».















Les manifestations communautaires

7 juillet : La Nuit Blanche du Pavillon Bleu

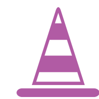
12, 19, 26 juillet et 9, 16 août : Les Escales Gourmandes

24, 31 juillet et 7 août : Les Chichouvins.





Chiffres clefs



80 362 € HT
Total du coût des travaux d'investissement

685 619 € HT
Dépenses d'exploitation

dont charges du personnel et frais assimilés
310 356 € HT

dont charges à caractère général
303 505 € HT

695 334 € HT
Recettes d'exploitation

dont recettes plaisance
449 623 € HT

dont redevances professionnelles
134 178 € HT

Bénéfice section d'exploitation
2 753,59 €

Bénéfice résultat de clôture
9 714,87 €

Pôle population et qualité de vie



Les services du pôle population et qualité de vie comprennent : l'habitat et le logement, la cohésion sociale, la culture, le réseau des médiathèques et sa ludothèque intercommunale, le Relais Petite Enfance et le Lieu Accueil Enfants Parents. Fin 2023, ce pôle regroupe 12 agents.



L'HABITAT ET LE LOGEMENT

Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est le véritable fil conducteur de la politique de La Domitienne en matière d'habitat et de logement.
La Domitienne est en cours de révision de son PLH 2017-2023 qui a été prorogé le 14 mars 2023 par le Préfet jusqu'en 2025. L'élaboration du nouveau PLH 2025-2030 a ainsi été lancée en bureau communautaire du 17 octobre 2023. Elle s'effectue en 4 grandes phases :

- **un bilan du précédent PLH** et diagnostic en matière de démographie, de parcs de logements comprenant le logement social et de marché du logement ;
- **la rédaction** des orientations stratégiques ;
- **la définition du programme** d'actions et des modalités du suivi ;
- **une dernière phase** où l'avis des communes et du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement est sollicité.

Opération façades & devantures

Depuis le lancement en juillet 2021, 168 contacts ont été enregistrés, 118 préconisations façades effectuées et 47 dossiers de demande de subventions pour ravalement de façade déposés. **Quand La Domitienne investit 1 € ce sont 6 € qui sont investis en travaux de ravalement de façade sur le territoire.**

Permis de louer

Depuis 2017, La Domitienne a délégué la compétence « mise en œuvre et suivi du permis de louer » à cinq communes : Cazouls-lès–Béziers, Lespignan, Maraussan, Nissan-Lez-Ensérune et Vendres. Trois de ces communes ont, en outre, signé avec la Caisse d'Allocations Familiales une convention leur permettant de mieux signaler, repérer et traiter les logements pour lesquels une mise en location a eu lieu sans autorisation préalable sur les secteurs soumis au permis de louer.

Le Guichet Habitat La Domitienne labellisé France Rénov'

Le Guichet Habitat est la porte d'entrée de tous les dispositifs d'aide à la rénovation du logement. Les demandeurs sont orientés vers le parcours d'accompagnement et le dispositif d'aides adapté à leur projet de rénovation. Ils sont conseillés sur les solutions techniques et juridiques.
La convention de financement du Guichet Habitat La Domitienne par la Région a été prolongée jusqu'à fin 2024 mais le programme Rénov'Occitanie qui proposait audit et accompagnement aux travaux des ménages en maison individuelle a pris fin. Il est désormais intégré dans les prestations de Mon Accompagnateur Rénov, porté par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah).

Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental « Hérault Rénov' »

Lancé en 2019, ce dispositif d'amélioration des logements porté par le département, rassemble l'ANAH, la Caisse d'Allocations Familiales et 7 EPCI dont La Domitienne, qui peut être fière des résultats obtenus sur son territoire. En effet, elle présente, chaque année, le taux de réalisation des objectifs et le nombre de rénovations de logements les plus élevés de toutes les intercommunalités signataires du PIG.
Trois comités locaux de l'habitat indigne ont également été animés permettant de signaler et de traiter 12 situations d'indécence.
Quand la Domitienne investit 1 € ce sont 15 € qui sont investis en travaux de rénovation intérieure.

Apporter une information sur toutes les questions du logement

Dans le cadre d'un partenariat avec La Domitienne, l'Association Départementale d'Information sur le Logement (l'ADIL) assure une permanence deux vendredis matin par mois au siège de La Domitienne depuis 2010.

Chiffres clefs



900
demandes traitées par le guichet





14
ravalements ont été achevés en 2023

28 200 € HT
coût moyen des travaux

62 558 € HT
de participation de La Domitienne

394 854€ HT
coût global des travaux



107
dossiers **d'amélioration des logements** déposés

1,9 million d'€ HT
de travaux seront générés sur le territoire

52 713 € HT
participation de La Domitienne



185
consultations de l'ADIL, dont :

83
demandes sur les rapports locatifs

27
sur le mal logement

19
sur l'accession à la propriété

17
sur les problématiques d'impayés et d'expulsion

Chiffres clefs

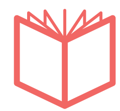
Les médiathèques



4 120
usagers actifs, soit 14,13 % de la population.

1 070
nouveaux inscrits

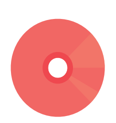
Nouveautés - achats



1 639
livres adultes

2 102
livres enfants

704
bandes dessinées



122
CD

191
DVD



48
livres numériques

Des fonds spécifiques étoffés



85
livres en grands caractères

56
livres de littérature classique

Les documents abîmés ou au contenu obsolète sont régulièrement désherbés, afin de maintenir un équilibre et une attractivité des collections.



LA LECTURE PUBLIQUE

LES MÉDIATHÈQUES

En 2023, le réseau des huit médiathèques poursuit son ascension et présente un bilan d'activité très positif.

Les usagers : un public toujours jeune

Le nombre d'usagers actifs est en hausse de +4,81% par rapport à 2022. Ils sont 2 832 à s'être réinscrits. Le rajeunissement des usagers se poursuit. Il concerne principalement les moins de 14 ans, avec 471 nouveaux inscrits et 1 046 réinscriptions.

La navette

La circulation des documents sur le réseau est assurée par un système de navette, de façon bihebdomadaire par un agent de La Domitienne, qui transporte plus de 600 documents par semaine. Ce service, qui représente à lui seul 14,57 % des prêts, réalise cette année encore une légère progression.

Dessine-moi une histoire #4

La 4ème édition des Rencontres Illustration Jeunesse a encore été un succès. Ces rencontres visent à mettre en valeur le travail des artistes et artisans du livre et permettre la rencontre directe entre les enfants et ces femmes et hommes qui œuvrent à la création artistique et littéraire.

3 illustratrices ont pu être accueillies :

- Céline PIBRE à Nissan-Lez-Enserune : 3 classes de maternelle (PS-MS ; PS-GS ; PS-GS).
- Junko SHIBUYA à Colombiers : 3 classes de maternelle (MS-GS ; MS ; GS).
- MARIKO à Cazouls-lès-Béziers : 3 classes (CE2 ; CE2 ; CE2-CM1-CM2).

Les prêts : un service en forte augmentation

Les lecteurs sont toujours au rendez-vous avec un record des prêts pour 2023 : 126 374 prêts au total, tous documents confondus, soit l'année la plus active sur ce service. Cette évolution représente un surcroit d'activité, avec 10 759 prêts de plus qu'en 2022, ce qui représente une augmentation de 9,31%.



LE PROGRAMME D'ACTIONS CULTURELLES

- **Des animations tout au long de l'année**, pour que la culture s'inscrive dans le quotidien des Domitiens.
- **Des animations en complémentarité avec l'offre communale et l'offre d'animation** proposées directement par les bibliothécaires, les services de La Domitienne, et le tissu de bénévoles : heure du conte, expositions, échanges littéraires, ateliers créatifs et participatifs, etc.
- **Des animations en coexistence** d'une offre proposée par des professionnels de la culture et des amateurs.

16 spectacles
(actions de diffusion)

36 ateliers
(actions de sensibilisation)

4 programmes trimestriels
distribués dans les médiathèques et les mairies et par e-mailing

Deux nouvelles action proposées en 2023

Projet « Autour de la BD »

Grâce à un mécénat de la société ACLIS PROMOTION, représentée par Julien LESECQ, une action culturelle auprès des enfants de classe de CM1 et CM2 des écoles primaires de La Domitienne a été menée afin de leur permettre de découvrir l'histoire du Canal du Midi. Une distribution de la bande dessinée « Une vie pour un Canal » a été effectuée auprès de tous les élèves de CM1 et CM2 et animée par le scénariste Claude ECKEN dans chacune des classes.
Acquisition de 900 bandes dessinées : 13 500€.
Intervention en milieu scolaire de M. ECKEN : 2 414€.

Budget de l'action : 15 914€

ACLIS PROMOTION a financé les bandes dessinées et les interventions du scénariste. Le service culture a organisé la distribution des BD et toutes les rencontres en milieu scolaire.

Hommage Jean Moulin

À l'occasion de la commémoration du 80ème anniversaire de la disparition de Jean Moulin (1899-1943), une exposition a été réalisée afin de rendre hommage à ce héros biterrois de la Résistance.

Cette exposition est composée de 22 panneaux de 60x80cm, qui relatent sa vie exceptionnelle.

A partir de juin 2023, cette exposition a circulé dans les 8 médiathèques du réseau, sur des périodes de 1 mois.

LA LUDOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Le service de ludothèque s'est encore plus développé en 2023 notamment grâce à l'organisation de la 1ère édition de la fête du jeu en Domitienne qui a été un succès.



Projets 2023

- **Le projet phare a été l'organisation de la première édition de la Fête du Jeu en Domitienne.** Plus de 1 000 visiteurs ont participé à la journée du 22 avril à Maraussan. Plusieurs animations ont été proposées : jeux de scoiété avec rencontres d'auteurs et boutique sur place, Escape Game, espace enfants avec le LAEP en Domitienne, rétrogaming, concert de clôture avec me groupe The Wackids dans le cadre de la Saison culturelle. L'équipe était composée d'agents et de bénévoles. Les participants étant ravis et le succès très important pour une première édition. L'évènement sera reconduit en 2024.

- **Les partenariats avec les scolaires** fonctionnent bien car beaucoup d'enfants viennent s'inscrire par la suite.

- **La ludothèque était présente sur des événements** extérieurs l'été au Port du Chichoulet dans le cadre des Escales Gourmandes et lors du Festival InvitationS.

- **Une agent est venue renforcer le service** en contrat PEC (Parcours Emploi Compétences).

- **Une extension des horaires d'ouverture** depuis fin septembre, souhaitée par un bon nombre d'usagers a été mise en place.

Chiffres clefs

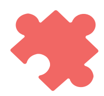
La ludothèque



3 827
personnes ont fréquenté la ludothèque à Colombiers

1 059
personnes ont participé aux animations en itinérance

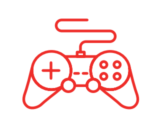
+ 1 000
visites à la fête du jeu



972
fonds de jeux de société

3 064
jeux empruntés

255
nombre moyen de jeux empruntés par mois



1 Nintendo Switch
5 jeux vidéos

1 playstation
27 jeux vidéo





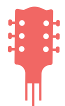
1 casque de réalité virtuelle

Chiffres clefs

Festival InvitationS PatrimoineS en Domitienne



4 250
spectateurs



12 concerts

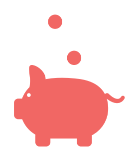
1 pièce de théâtre

1 conte

2 conférences

1 balade contée
4 balades « Nature »

1 exposition



109 584 €
Dépenses pour le Festival InvitationS (hors personnel)

17 090 €
de recettes grâce à une Convention Culturelle Territoire Département Hérault



LA CULTURE

FESTIVAL INVITATIONS PATRIMOINES EN DOMITIENNE

La programmation a été pensée pour diversifier le public du Festival : les vendredis sont plus conviviaux avec des espaces restauration plus fréquentés grâce à la dynamique des doubles plateaux et des groupes locaux en première partie. Les samedis proposent une musique populaire mixant les styles et les générations. Les dimanches s'organisent autour des "grandes musiques". Ils ont fédéré un public familial sur des horaires adaptés (18h30).



Un Festival emblématique du territoire

La convivialité de l'évènement et sa programmation éclectique sont ses points forts. Son caractère itinérant renforce sa dimension fédératrice. 4 250 spectateurs recensés et environ 500 visiteurs à l'exposition de la cave de Colombiers.

Le public se renouvelle

56% des participants inscrits pour la première fois.
54 % habitants de La Domitienne
23 % de Béziers Méditerranée
5 % de Sud Hérault et 4 % du Grand Narbonne
5 % de touristes (autres régions ou autres pays).

Maillage territorial

10 partenaires culturels locaux, avec reconduction d'un spectacle avec l'Oppidum et musée archéologique d'Ensérune.

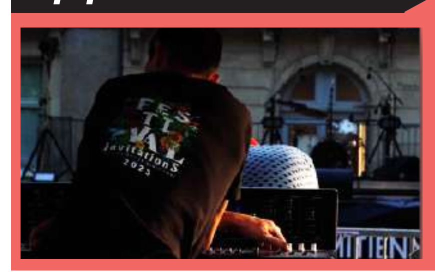
16 entreprises locales

4 Food trucks, **5** bars à vins et **1** bar à bière.

4 nouveaux lieux mis en lumière

- le domaine Bergé de Sainte Rose à Vendres
- le domaine de la Grande Canague à Montady
- la chapelle Notre Dame d'Ayde à Cazouls-lès-Béziers
- le comptoir de Nissan-Lez-Ensérune des Vignerons du Pays d'Ensérune.

Equipe dédiée au Festival



- 3 permanents (Service culture et Office de Tourisme soit 2,8 ETP au total)
- 4 saisonniers (1 mois)
- 1 régisseur (prestation de service)
- 2 techniciens son et lumière (prestation de service).



SAISON CULTURELLE

Cette année, plus d'actions interservices ont été organisées : la journée d'illustration jeunesse « Dessine-moi une histoire », la fête du jeu avec Les Wackids, la fête de la nature, semaine des déchets et la venue d'un chef papou. Des soutiens forts ont été apportés aux acteurs locaux : spectacle danse sur la Retirada avec Diversival, les 10 ans de la médiathèque de Nissan-Lez-Ensérune, le Festival des Arts Urbains de Maraussan, le Festival Matte la Zique de Lespignan...

Un public de proximité immédiate à 97 %

- **65 %** La Domitienne
- **21 %** Agglomération Béziers Méditerranée
- **6 %** Sud Hérault
- **5 %** Agglomération du Grand Narbonne.



Des manifestations réalisées en partenariat avec les communes, notamment avec les médiathèques

Certains évènements ont été renforcés par des ateliers comme pour le Festival des Arts Urbains de Maraussan qui a accueilli plusieurs groupes d'apprentis Break-danseurs et DJ Hip Hop sur la journée du 4 juin. Les cafés-philo ont visité 5 médiathèques et la Maison du Malpas.

Pour que des résidences soient accueillies sur le territoire, la Communauté de communes, qui ne possède pas de salle de spectacle, met en relation les formations artistiques avec les différentes communes. "Monsieur R", groupe de Colombiers a donné son concert de Sortie de Résidence à la salle Esprit Gare en mars accompagné de 2 autres groupes musicaux amateurs et semi amateurs. Marc Hévéa a mené des ateliers auprès de classes de Montady, au cours d'une résidence participative.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



Découverte du spectacle vivant

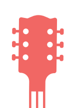
La Domitienne souhaite que les enfants aient l'opportunité de faire l'expérience du spectacle vivant au moins une fois dans leur scolarité. Cela donne donc lieu tous les ans à la diffusion de spectacles en faveur des enfants de maternelle et d'élémentaire.

Découverte du patrimoine

Après les travaux sur le site et musée archéologique d'Ensérune les visites en bus ont commencé en novembre 2023. Les ateliers et interventions ont eu lieux dans les classes.

Chiffres clefs

Saison culturelle



5 concerts musicaux,
2 pièces de théâtre,
4 théâtres d'objet et marionnettes
2 spectacles d'arts de la rue
1 ciné concert
2 spectacles de danse



38 032 € de dépenses (hors personnel)

13 020 €
Convention Culturelle Territoire
Département Hérault 8 020 €
+ Région Occitanie 5 000 €

Education artistique et culturelle



439 élèves de CM1
sont partis à la découverte du patrimoine



560 élèves de CM2 ont découvert le concert-récit "Léona"
soit 9 écoles et 19 classes

504 élèves de grande section de maternelle ont assisté à une pièce de théâtre de marionnettes "La petite poule qui voulait voir la mer"

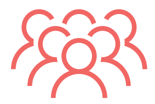


27 009 € de dépenses (hors personnel)

4 810 € de recettes
Convention Culturelle Territoire
Département Hérault

Chiffres clefs

Le RPE



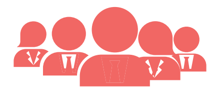
128
assistants maternels en activité

2
nouvelles Maisons d'assistants maternels à Lespignan

11
nouveaux assistants maternels agréés

10
assistants maternels ont quitté la profession

456
places d'accueil proposées



1
job dating organisé pendant la Semaine Nationale de la Petite Enfance. 12 familles et 6 assistants maternels se sont rencontrés.

10
séances de groupe d'analyse des pratiques : participation de 17 assistants maternels

35
assistants maternels partis en formation



1
fête au Malpas a réuni familles et professionnels



ENFANCE & PARENTALITÉ

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Une mission d'information et d'accompagnement des familles.

Il y a eu 137 demandes d'accueil de la part des familles, ce qui représente 16 demandes de plus par rapport à 2022. Parmi ces demandes, 100 concernent un enfant à naître, une reprise d'activité professionnelle ou une nouvelle arrivée sur le territoire.

La CAF a donné une autorisation (appelée LINF) au RPE, ce qui lui permet de recenser les besoins des familles sur le site monenfant.fr et de les orienter vers les solutions de garde les plus adaptées (comme les assistants maternels ou les crèches).

Le RPE continue d'aider les parents dans leur rôle d'employeur :

307 familles ont été rencontrées sur un total de 420 accueils (158 par téléphone, 162 en personne et 100 par mail).

33 contacts ont reçu une aide spécifique pour utiliser le nouvel outil de l'URSSAF-PAJEMPLOI (l'application mobile Mon Pajemploi au Quotidien).



Une mission d'information et d'accompagnement des professionnels

Deux réunions ont été organisées : une avec une psychomotricienne et une en visioconférence, chacune ayant mobilisé 14 assistants maternels.

23 accueils en personne, 314 appels téléphoniques et 194 mails ont été traités, concernant 100 assistants maternels.

5 accompagnements personnalisés ont été réalisés pour les démarches obligatoires sur le site de la CAF.

Une matinée d'échanges et d'écoute a été organisée en novembre pour la journée nationale des assistants maternels, avec la participation :

- d'une représentante de l'IRCEM, qui a fourni des informations sur la complémentaire santé, la prévoyance, et les actions sociales accessibles.
- d'une sophrologue, qui a parlé de la prévention des risques psychosociaux. 22 assistants maternels ont participé à cette matinée.

108 animations proposées à l'attention des professionnels et des enfants (+21 animations par rapport à 2022) : 68 assistants maternels et 327 enfants différents présents (16 ateliers d'éveil avec une psychomotricienne, 8 sur la thématique du goût...).

10 séances de groupe d'analyse des pratiques : participation de 17 assistants maternels différents et 5 MAM sur les 7

35 assistants maternels partis en formation (+21 départs) et 6 formations dispensées sur le territoire. 20 appels de suivis des professionnels de l'accueil individuel en sous activité.



LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Le LAEP est un espace de motricité libre, où l'enfant appréhende son corps et l'espace pour bien grandir à son rythme.

Une fréquentation qui explose

La fréquentation est passée de 50% à 76%. Toutes les communes de La Domitienne sont représentées, de manière quasi équivalente, hormis Nissan-Lez-Ensérune qui reste majoritaire en raison de l'implantation de la structure.

Un lieu « qui rayonne » hors territoire

29 familles extérieures à La Domitienne se sont rendues au LAEP.



Les faits marquants de l'année

- Une délocalisation ponctuelle et uniquement sur 2023 sur la commune de VENDRES, à la salle de motricité de l'école maternelle.
- Un aménagement du lieu complété par un matériel sensoriel (cabane sensorielle, colonne à bulles, table lumineuse...). Ce projet a été financé à hauteur de 40% par la CAF.



Lieu et horaires

Le LAEP est situé 20 ter rue du Clos à Nissan-Lez-Ensérune

Il est ouvert les lundis, mercredis et vendredis,

de 9h à 12h.

Chiffres clefs

au 31 décembre 2023

Le LAEP



746 accompagnants
(273 de plus qu'en 2022)

77 nouvelles familles



133
enfants rencontrés
sur **961** visites
soit 418 enfants de plus qu'en 2022



63 enfants de 0 à 2 ans
47 enfants de 2 à 4 ans
23 enfants de 4 à 6 ans



387 heures d'ouverture au public, soit 27h supplémentaires par rapport à 2022

Chiffres clefs



Les jeunes suivis par la MLI

193 reçus

817 en contrat

534 jeunes accompagnés

58% des jeunes ont bénéficié d'une solution et d'accompagnement

les jeunes de La Domitienne représentent **10%** du public accompagné par la MLI.

La majorité des jeunes est accueillie dans les locaux de la MLI à Béziers.

1 nouvelle permanence basée à Maureilhan depuis septembre 2023 a accueilli **22** jeunes

88 jeunes accueillis sur celle de Vendres à la Maison de l'économie



Accès à la médiation et aux droits "Maison René Cassin"

790 requêtes

1 794 élèves sensibilisés à la médiation

172 petits médiateurs formés dans les écoles



Challenge éducation routière

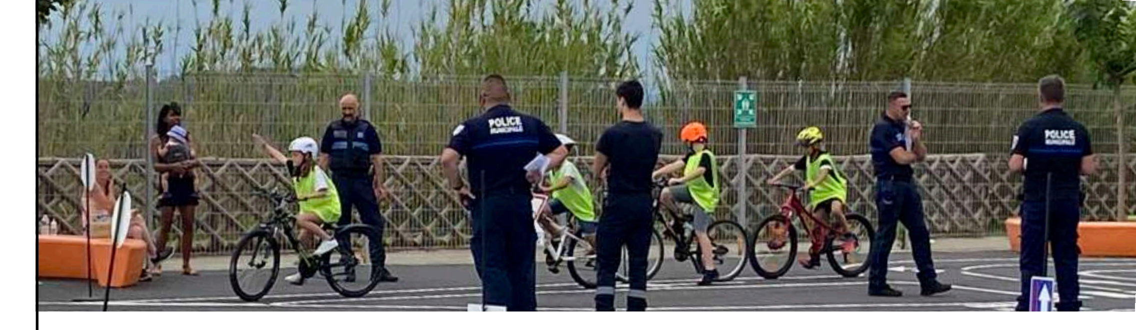
36 élèves de CM1 de 7 communes se sont réunis à Nissan-Lez-Ensérune, Le trophée Michel BOZZARELLI qui récompense la meilleure équipe a été remporté par Cazouls-lès-Béziers et remis par lui-même.



Partenariat avec le RLIse Aides au BAFA

34

jeunes stagiaires ont bénéficié d'une aide financière pour un montant total de 2 835 €



L'ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE

BIEN-ÊTRE DES AÎNÉS

En 2023, La Domitienne continue à développer sur son territoire des actions en faveur des séniors, à travers, notamment son partenariat avec l'association « Partage ».

7 ateliers d'Activités Physiques Adaptées (APA) sont dispensés sur 5 communes. **Les Ateliers Mémoire**, se poursuivent sur les communes de Colombiers et de Lespignan.

La semaine bleue, a réuni le 4 octobre, plus de 90 marcheurs pour une balade de 6 km entre Montady et Nissan-Lez-Ensérune. Le 5 octobre ce sont 14 personnes qui ont participé à l'atelier yoga du rire mêlant rire, réflexologie, sophrologie et naturopathie.

Les ateliers bien-être pour nos ainés se poursuivent. **L'atelier dans le cadre de la « Semaine du goût »** s'est tenu à Maureilhan le 12 octobre. Une quinzaine de personnes se sont exercées à l'art culinaire et l'extraction de jus de fruits et légumes.

430 séniors de Cazouls-lès-Béziers et Maraussan ont bénéficié de réflexologie plantair



1 750 € participation de La Domitienne aux actions collectives notamment les APA

9 234 € participation de l'association Partage

ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité s'est réunie le 5 octobre, le rapport annuel 2022 a été approuvé.

La démarche de progrès « Destination pour tous » arrive dans sa troisième année. Les 12 et 13 décembre une campagne d'évaluation des 8 médiathèques du territoire a été lancée. Les médiathèques de Colombiers, Lespignan et de Maraussan sont en mesure d'être labellisées.

Dans le cadre de l'accessibilité des logements, les travaux d'adaptation ont concerné 16 logements. Ce sont essentiellement des **adaptions de salle de bain** (transformation de baignoire en douche) **et de monte escaliers.**

Le partenariat avec le GIHP : on observe deux faits marquants : le nombre d'adhésion en augmentation et le changement des pratiques de déplacements où la part de déplacement travail / loisirs s'accroit de près de 13 % par rapport à 2022.

Partenariat avec ACCEO : le 12 avril 2022, le Conseil communautaire a approuvé la mise à disposition à titre gratuit du service d'accueil téléphonique pour les personnes en situation de handicap auditif, au bénéfice de ses communes membres. On constate une faible utilisation du service, l'analyse du rapport d'activité met en évidence que les principaux utilisateurs du service sont de Lespignan, Maureilhan, Nissan-Lez-Ensérune et Vendres. Le service peine à démarrer. La mise en accessibilité récente des sites internet à hauteur de 50 % des communes du territoire pourrait avoir un impact favorable.

En 2023, 35 dossiers ont été déposés devant la commission d'arrondissement d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite - arrondissement de Béziers, soit + 10 % par rapport à 2022. La répartition des travaux des ERP publics ou privés concerne pour 54 % l'aménagement de l'existant contre 46% pour des constructions nouvelles.



Le GIHP (Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques)

34 inscrits

1 787 missions réalisées

41 284 km parcourus

43% des personnes qui utilisent le dispositif sont en fauteuil roulant

37% sont non-voyants

20% sont semi-valides

Pôle Environnement et Développement durable



Les services du pôle Environnement et Développement Durable comprennent la gestion des déchets ménagers et assimilés, la gestion des terrains du Conservatoire du littoral, le balayage mécanique, l'eau potable et l'assainissement, la Gemapi et l'animation des zones Natura 2000. Fin 2023, ce pôle regroupe 61 agents.



Suivi trait de côte

La Domitienne, le Département de l'Hérault et les Agglomérations Béziers Méditerranée et Hérault Méditerranée ont porté un programme de suivi annuel du système plage/dune.
Cette étude a amorcé la voie d'un observatoire des plages de l'ouest-Hérault, outil permettant aux gestionnaires publics de mutualiser les efforts de suivi et d'expertise technique sur un territoire côtier comportant une forte continuité du point de vue du transit sédimentaire. Par ailleurs, dans le cadre du Plan Littoral 21 porté par la Région, le SCOT du Biterrois prendra en charge la stratégie locale de gestion intégrée au trait de Côte, dont l'étude pour son élaboration démarrera fin 2024.

Chiffre clef



300 000 €

consacrés en 2023 par La Domitienne en faveur de la prévention contre le risque d'inondation

LE CYCLE DE L'EAU

Etudes et travaux associés



Depuis le 1er janvier 2018, cette compétence est dévolue aux intercommunalités dont La Domitienne.
Entretien des cours d'eau, protection des écosystèmes aquatiques et surtout défense contre les inondations et contre la mer, les champs d'actions de la GEMAPI sont pluriels. Allier restauration des milieux naturels et prévention des inondations, c'est l'enjeu de cette compétence.

Deux bassins versants sur le territoire : Orb et Aude

Le territoire de La Domitienne recoupe deux bassins versants :
> Le bassin versant de l'Orb et du Libron. La Communauté de communes adhère au syndicat mixte de la Vallée de l'Orb et du Libron (SMVOL) à qui elle a délégué une partie de la compétence GEMAPI.
> Le bassin versant de l'Aude. La Domitienne adhère au syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA) à qui elle a transféré la compétence GEMAPI. Ce dernier regroupe l'ensemble des collectivités locales sur un territoire allant de Capestang et Vendres, jusqu'à Narbonne et comprenant Cuxac d'Aude et Coursan.

La Domitienne s'est substituée aux communes de son territoire qui étaient auparavant membres de ces deux syndicats.

Le financement de la GEMAPI

Les syndicats sont financés par les cotisations de leurs membres. Cela englobe les coûts de fonctionnement du syndicat, l'entretien des installations existantes et les études à mener.
Pour le SMVOL, chaque communauté porte financièrement les programmes de travaux réalisés sur leur territoire respectif. En revanche, pour le SMDA, la solidarité financière de toutes les communautés membres est appelée pour les investissements.
A l'instar de l'immense majorité des collectivités en France, le conseil communautaire a décidé de créer une taxe GEMAPI. Celle-ci est collectée depuis 2018.
En 2023, La Domitienne a consacré près de 300 000 € en faveur de la prévention contre le risque inondation.



ETUDES

Les schémas directeurs (eau potable et assainissement collectif) ont été finalisés en 2023. Ils seront approuvés au dernier trimestre 2024.

TRAVAUX ASSOCIÉS

Quatre grosses opérations de travaux ont eu lieu en 2023.

Renouvellement du réseau d'assainissement collectif et des branchements particuliers d'eau potable, route de Colombiers à LESPIGNAN (réalisé aux 3ème et 4ème trimestres 2023). Ce chantier décomposé en 2 phases de travaux se terminera donc début 2024. Le coût des travaux de la phase 1, réalisée fin 2023 a été d'environ **88 000 € HT.**

Réhabilitation du poste de refoulement



Fin du chantier débuté en 2022 de réhabilitation du Poste de Relevage des eaux usées du port fluvial de COLOMBIERS (réalisé aux 1er et 2ème trimestres 2023) pour un montant total de près de **146 600 € HT**.

Réhabilitation du réseau d'assainissement collectif et sécurisation du réseau de distribution d'eau potable



Renouvellement du réseau d'assainissement collectif et d'une partie du réseau de distribution d'eau potable, Avenue de Béziers à LESPIGNAN (réalisé aux 1er et 2ème trimestres 2023) pour un montant total de **150 300 € HT** environ.

Réhabilitation du réseau d'assainissement collectif et sécurisation du réseau de distribution d'eau potable



Renouvellement des réseaux d'assainissement collectif et de distribution d'eau potable de la rue de la Broutade à MAUREILHAN (réalisé aux 3ème et 4ème trimestres 2023) pour un montant total avoisinant les **50 800 € HT.**

Chiffres clefs



1 826 497 m³

d'eau potable facturés



1 538 062 m³

d'eaux usées facturées

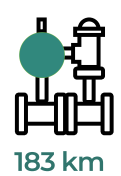


204 513 € HT d'études et de travaux en eau et **435 402 € HT** d'études et de travaux en assainissement



210 km

de réseau d'eau potable



183 km

de réseau d'assainissement

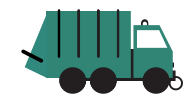
100 %

des rejets de STEP sont conformes

100 %

de conformité micro-biologique et physico-chimique de l'eau du robinet

Chiffres clefs



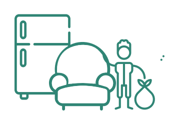
18 848 tonnes
de déchets produits
(hors 3 campings de Vendres)



1 810 composteurs
déployés sur le territoire



325 tonnes
de déchets issus du balayage mécanique



5 224 m3
de dépôts sauvages ramassés aux points d'apport volontaire collectifs



642 kg/an/hab
de déchets produits



92 animations
réalisées dans les écoles



LES DÉCHETS ET LA PROPRETÉ

Pour plus d'informations sur les déchets, vous pouvez consulter le « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».
Il vise un double objectif :
> rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet.
> permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service. Ce faisant, cela favorise la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Inauguration du Centre de tri OEKOTRI



Le 29 novembre 2023, le nouveau Centre de Tri OEKOTRI a été inauguré en présence des Présidents des 7 territoires adhérents de l'Ouest et du Centre Hérault. Ce centre de tri nouvelle génération, de traitement et de valorisation des déchets d'emballages et des papiers/journaux/magazines s'inscrit dans une logique d'efficacité économique, sociétale et environnementale, et répond, par sa technologie innovante, à l'extension des consignes de tri. La projection de tonnages triés est de 30 000 t/an à l'horizon 2030.
La Domitienne a commencé l'apport de ses emballages le 1er juillet 2023. Ce sont 637 tonnes qui ont été triées pour l'année 2023.

Bilan de la production des déchets (en tonnes) sur le territoire de La Domitienne







Une légère baisse de la production globale des déchets du territoire est constatée en 2023 par rapport à 2022 (-2.8 %, soit 547 tonnes), avec une baisse significative des quantités d'ordures ménagères (-7.1%) et du papier (-20.4%) collectés, compensée par une augmentation des quantités de verre (+5.1 %) et d'emballages (+ 4.8 %) collectés.
Avec plus de 642 kg/an/hab, nous sommes très loin de l'objectif de 560 kg/an/hab qui était fixé pour 2020 dans le programme local de prévention des déchets communautaire. Nous devons encore faire des efforts en matière de réduction de nos déchets.

Focus sur les emballages et le tri des déchets

Depuis le 10 octobre 2022, La Domitienne a étendu ses consignes de tri à tous les emballages. Cette simplification du geste de tri associée à une intense communication rappelant les consignes de tri des autres flux ont permis d'augmenter les performances de la collecte sélective en 2023 par rapport à 2022 :

- une augmentation de plus de 56 tonnes d'emballages, soit 1.4 kg/an/hab ;
- une augmentation de presque 56 tonnes de verre, soit + 1,4 kg/an/hab ;

En parallèle, la quantité de papier collectée a fortement chuté, d'environ 65 tonnes, que ce soit en porte-à-porte, ou en apport volontaire. La raison principale est liée à la dématérialisation des documents.



Le prêt de broyeurs : un service en plein développement !



En 2023, le nombre de prêts de broyeurs proposés aux habitants et aux services techniques communaux a doublé, avec plus de 184 tonnes de déchets verts valorisées sur place, utilisées directement au jardin ou dans les espaces verts, en paillage ou en compostage. Cette valorisation organique in situ permet d'éviter les apports et les déplacements en déchèterie. En 2023, ce sont encore 1942 tonnes de déchets verts qui ont été collectées sur nos déchèteries communautaires, soit plus de 65 kg/han/an.

PERSPECTIVES 2024

- Valider la solution de tri à la source des biodéchets à mettre en œuvre, et décider de l'instauration ou non d'une tarification incitative ;

- Réviser le schéma de collecte des déchets selon les optimisations identifiées pour le service (réduction de la fréquence de collecte des Ordures ménagères, modalités de collecte du papier, …) ;

- Initier le nouveau Programme Locale de Prévention des Déchets (PLPD) pour répondre aux objectifs et aux enjeux en matière de réduction de la production de déchets ménagers ;

- Envisager le renouvellement des outils d'informatique embarquée pour un suivi plus performant de l'activité des services et améliorer la qualité du service public rendu à l'habitant ;

- Relancer un programme de campagnes de caractérisations des ordures ménagères permettant d'analyser la composition du gisement la composition du gisement et de cibler les actions en faveur du tri et en matière de prévention.

Les biodéchets, et la tarification incitative

Le tri à la source des biodéchets est devenu obligatoire pour tous les producteurs et détenteurs, quel que soit leur niveau de production, depuis le 1er janvier 2024. L'objectif de cette mesure est de séparer les biodéchets des autres déchets pour pouvoir les valoriser et permettre leur retour au sol sous forme de matière organique. Ce geste de tri des biodéchets concourent aussi à réduire le volume d'ordures ménagères résiduelles enfouies et non valorisées.
Pour répondre à cette réglementation, la Communauté de communes La Domitienne a lancé dès août 2023, une étude permettant d'examiner les 2 grandes solutions possibles (compostage / collecte séparée des biodéchets) au moyen d'éléments analytiques multicritères. Après examen de plusieurs scenarii, les élus de La Domitienne devront décider du dispositif le plus pertinent à mettre en œuvre pour la collecte séparée des biodéchets, au regard des enjeux et des contraintes du territoire.
Cette étude comporte un second volet sur les optimisations du service de gestion des déchets, et notamment la faisabilité d'instaurer une tarification incitative, pour inciter davantage au geste de tri et améliorer les performances de collecte sélective, mais aussi pour maitriser l'équilibre budgétaire du service face à des coûts de traitement en forte augmentation.

Chiffres clefs



3
sites Natura 2000 animés par La Domitienne



250
heures de surveillance par les gardes du littoral sur les terrains du Conservatoire du littoral en période printanière et estivale

1 470
hectares de terrains du Conservatoire du littoral gérés par La Domitienne



350
élèves de cycle 3 ont participé aux animations scolaires sur le site Natura 2000 Collines d'Ensérune



GESTION DES SITES NATURA 2000 ET DES TERRAINS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Depuis le 1er janvier 2018, La Domitienne est en charge de la gestion de 3 sites Natura 2000 et des terrains du Conservatoire du littoral. Dans ce cadre, les 3 agents du service veille à la préservation de la biodiversité au sein de ces espaces naturels en conciliation avec les enjeux socio-économiques. La Domitienne assure la coordination et la mise en œuvre d'actions visant la conservation des habitats naturels et des espèces : aménagements de gestion de la fréquentation comme les ganivelles en bord de plage, suivis écologiques, accompagnement de porteurs de projet pour limiter les impacts sur la biodiversité etc.

L'étang de Vendres au cœur des préoccupations



Au regard du constat partagé de l'état écologique dégradé de l'étang de Vendres, La Domitienne a lancé une étude d'amélioration des connaissances en septembre 2023 afin d'évaluer son fonctionnement actuel, d'identifier et hiérarchiser les sources d'apports de nutriments et d'envisager les actions à mettre en œuvre pour améliorer l'état de cet écosystème fragile et exceptionnel. Elle est conduite en concertation avec les acteurs du territoire et fait l'objet d'un appui financier de l'Agence de l'eau, du SMDA et du fonds vert.

En parallèle, dans le cadre d'un projet régional portant sur la préservation des roselière, un diagnostic socio-économique de la roselière de l'étang de Vendres a été réalisé en 2023. L'objectif était de caractériser les activités et usages, et de connaitre leur perception de la roselière, et des évolutions à venir face aux changements climatiques. Ces deux études alimentent les réflexions sur l'avenir de cette zone humide et de sa gestion, en lien avec les changements climatiques déjà en cours comme en atteste les sécheresses subies ces dernières années.

Enfin, comme chaque année, La Domitienne a également mis en œuvre des travaux de restauration hydraulique afin d'améliorer la circulation de l'eau et le fonctionnement hydraulique de la zone humide.



Veille environnementale et police de la nature



En tant que gestionnaire d'espaces naturels, La Domitienne a un objectif de préservation des habitats naturels et des espèces. Pour ce faire, les agents du service Espaces naturels assurent une veille environnementale qui permet de constater de potentielles atteintes aux milieux ou aux espèces, et d'agir en conséquence, soit via le dialogue dans la mesure du possible, soit en alertant les services de polices compétents.

Par ailleurs, les deux gardes du littoral de La Domitienne s'assurent du respect de la règlementation en vigueur sur les terrains du Conservatoire du littoral pour la préservation de la biodiversité.

Commissionnés et assermentés, ils peuvent constater et relever toute infraction et, selon les cas, avoir recours à la verbalisation. En 2023, la mission de garderie représentait environ 250h de surveillance réparties sur la période printanière, particulièrement sensible pour la reproduction de la faune notamment les Gravelots à collier interrompu nichant sur les plages, et sur la période estivale où la pression liée à la fréquentation est très importante.



Perspectives 2024

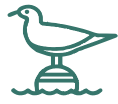
- Finalisation de l'étude sur le fonctionnement hydrologique et poursuite des réflexions sur la gestion de l'eau
- Poursuite du travail en tant que site pilote dans le Projet roselières méditerranéennes
- Inventaires de l'avifaune nicheuse sur les milieux arrières dunaires
- Mise en œuvre d'actions de gestions des espèces exotiques envahissantes sur les différents espaces naturels
- Concertation sur la gestion pastorale des milieux ouverts
- Poursuite de la sensibilisation du grand public et des scolaires

Chiffres clefs

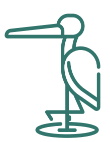


220
participants aux animations "biodiversité" pour le grand public

240
lycéens sensibilisés lors des chantiers nature et animations



40
nids de Gravelot à collier interrompu sur les plages de la Basse plaine de l'Aude



570
couples d'ardéidés arboricoles (Hérons cendrés, Aigrettes garzette, Crabiers chevelu, Ibis falcinelle, etc.)

Chiffres clefs



87
animaux
entrés en fourrière

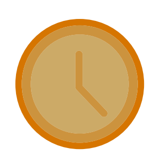


69
animaux
ont été identifiés



68
ont retrouvé leurs propriétaires

8
ont été placés auprès de refuges agréés par la Direction Départementale de la Protection des Populations



Pour récupérer un animal
8h30 / 11h30
et 15h /17h



LA FOURRIÈRE ANIMALE INTERCOMMUNALE

Depuis 2013, la Communauté de communes La Domitienne a délégué a un privé la « garde en fourrière » des animaux trouvés errants sur le territoire des huit communes de l'intercommunalité.

LE RÔLE DU DÉLÉGATAIRE

Il consiste à prendre en charge les animaux qui lui sont amenés « en fourrière » par les polices municipales ou autres corps constitués (gendarmerie, pompiers), tant sur le plan physique que financier.
Le délégataire n'a pas le droit d'accueillir à la « fourrière » des animaux qui lui seraient amenés par des particuliers .
Si les animaux sont identifiés (puce électronique ou tatouage), les propriétaires sont avisés afin de venir récupérer leur animal, moyennant le paiement d'une taxe forfaitaire de 56€, décidée par La Domitienne, mais encaissée par le délégataire.
Si, au bout de 8 jours ouvrés, l'animal n'a pas été récupéré, le délégataire fera toutes les démarches possibles pour lui trouver un nouvel adoptant à travers différentes associations de protection animale.

AUGMENTATION DU NOMBRE DE NUITÉS

Le nombre de nuitée ne cesse d'augmenter au fil des ans pour les chiens non repris par les propriétaires. Cela est dû au fait que les refuges sont saturés et peuvent de moins en moins récupérer les animaux de la fourrière. Cette situation va s'amplifier à l'avenir car aucune création de refuge n'est prévue actuellement dans notre secteur.

LE RESULTAT D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION : + 18 333 €
CHARGES D'EXPLOITATION : - 19 504€
RÉSULTAT D'EXERCICE : - 1 171,00 €

CONTACT

Fourrière intercommunale, route de Maureilhan
34 370 MARAUSSAN

04 67 26 36 48 ou 06 15 22 56 10

espaces-cani-cat@orange.fr

www.ladomitienne.com/services/la-fourriere-animale-intercommunale/





L'ANNUAIRE

Hôtel de communauté
1 avenue de l'Europe - 34370 MAUREILHAN
courrier@ladomitienne.com
04 67 90 40 90

Relais Petite Enfance
1 avenue de l'Europe - 34370 MAUREILHAN
rpe@ladomitienne.com
04 67 90 40 92

Déchèteries de Cazouls-lès-Béziers et Nissan-Lez-Ensérune
Lieu-dit La Plaine - 34370 CAZOULS-LÈS-BÉZIERS
Lieu-dit Les Lièvres - 34440 NISSAN-LEZ-ENSÉRUNE
04 67 90 40 90

Maison de l'Économie
ZA Via Europa, 1 rue de Barcelone - 34350 VENDRES
maisondeleconomie@ladomitienne.com
04 67 09 75 29

Capitainerie du Port du Chichoulet
34350 VENDRES
capitainerie@ladomitienne.com
04 67 32 26 05

Office de Tourisme La Domitienne
tourisme@ladomitienne.com
04 67 32 88 77

La Maison du Malpas Route de l'Oppidum - 34440 COLOMBIERS
La Cave du Château Impasse du Canal - 34440 COLOMBIERS
Le Bureau d'Informations Touristique Vendres Chemin des Montilles - 34350 VENDRES

Permanences Façades et Devantures des locaux d'activités
1 avenue de l'Europe - 34370 MAUREILHAN
04 67 49 97 32

Programme d'Intérêt Général Départemental Hérault'rénov
1 avenue de l'Europe - 34370 MAUREILHAN
Place Jean Povéda - 34710 LESPIGNAN
Sur rendez-vous 04 67 10 73 36

ADIL de l'Hérault
1 avenue de l'Europe - 34370 MAUREILHAN
Sans rendez-vous
www.adil34.org/


LA DOMITIENNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES


www.ladomitienne.com